

les idées en mouvement

Décryptage des programmes

.....
Éducation : deux visions de l'école,
peu de place au périscolaire
.....

Vie associative :
où sont les corps intermédiaires ?
.....

Laïcité : de la question scolaire
à la question identitaire
.....

ACTEURS

ÉLECTEURS

SOMMAIRE

N° 231 PRINTEMPS 2017

SPÉCIAL ÉLECTIONS > ÉDUCATION 4

DÉCRYPTAGE DES PROGRAMMES 4-6

- Deux visions de l'école et peu de place au périscolaire
- Lutter contre une école du tri, défendre une école commune

ÉDUCATION 4

PARTENARIATS 4-6

- Créer des passerelles avec les établissements scolaires
- Des élèves engagés contre le harcèlement scolaire
- « Une pédagogie impliquante, c'est partir du vécu, de l'expérience des acteurs pour échanger », interview de Romain Berrezaie

CITOYENNETÉ 7

ÉDUCATION AUX MÉDIAS

- Le meilleur de la presse à l'école
- « Faire reconnaître les droits des journalistes jeunes »

SPÉCIAL ÉLECTIONS > VIE ASSOCIATIVE 8

DÉCRYPTAGE DES PROGRAMMES

- Où sont les corps intermédiaires ?

VOLONTARIAT 9-10

PROGRAMMES D'ENGAGEMENT

- Deux grands programmes pour répondre aux nouvelles aspirations des jeunes
- Grands programmes : la Bourgogne Franche-Comté se lance

ACCOMPAGNEMENT

- Susciter le débat et « faire réseau »

SPÉCIAL ÉLECTIONS > LAÏCITÉ 11

DÉCRYPTAGE DES PROGRAMMES

- Laïcité : de la question scolaire à la question identitaire

LAÏCITÉ 12

COHÉSION SOCIALE

- « Je me méfie des leçons de morale », interview de Michel Miaille
- Comprendre et accepter « l'Autre »

ÉGALITÉ 13

ÉTAT DES LIEUX

- Droits des femmes : où en est la France ?

SPÉCIAL ÉLECTIONS 14

INTERPELLATION

- « Placer les enjeux scientifiques au cœur du débat électoral » Interview d'Édouard Brézin

SOLIDARITÉ 15

PAS D'ÉDUCATION PAS D'AVENIR !

- Des ouvrages scolaires pour les jeunes sourds burkinabè
- Le dessin et le jazz pour passion, interview de Jean Claverie

SPORT 16

SÉDENTARITÉ PRÉCOCE

- Nos enfants ont le souffle court

ILS FONT LA LIGUE 16

AMADOU DIEW

- « Notre mouvement devrait être davantage entendu »

GUIDE 19-20

SÉLECTION

- L'Éducation populaire au tournant du siècle

À LIRE, À DÉCOUVRIR, À SAVOIR, AGENDA

ACTEURS ÉLECTEURS

AGIR POUR LA RÉUSSITE DE TOUS

VOTER CONTRE L'ÉCOLE DU TRI

la ligue de l'enseignement
un avenir par l'éducation populaire

#ActeursElecteurs

70 % des enfants « de cadres et d'enseignants » accèdent au bac général contre 20 % des enfants « d'ouvriers ou d'inactifs* ». Pour réduire les inégalités à l'école, des centaines de milliers de bénévoles et des milliers de salariés s'engagent dans la Ligue de l'enseignement. Aux élections présidentielle et législatives, faisons entendre notre voix.

* Source : France, portrait social, INSEE (2012).

weblaligue
www.laligue.org

Conception : Agence 42008

La période électorale que nous vivons a un caractère bien particulier, regrettablement inédit : il est quasiment acté que l'extrême droite sera au deuxième tour. La défiance grandissante des Français à l'égard des institutions et des politiques renforcée par les affaires judiciaires, les inégalités toujours plus criantes exacerbant les tensions sociales, contribuent à discréditer l'acte de voter.

Dans ce contexte, il faut rappeler que si voter tous les 5 ans ne suffit pas, ne pas voter, c'est prendre le risque du pire. En 2017, plus que jamais, il y a des visions du monde qui s'opposent et des modèles de société qui peuvent profondément changer nos vies.

Il y a 150 ans, la Ligue de l'enseignement a été créée pour garantir la République par l'éducation au suffrage universel. Nos actions d'hier comme d'aujourd'hui sont le prolongement de cette ambition démocratique. Sans démocratie pas d'initiatives citoyennes, sans initiatives citoyennes pas de démocratie, c'est en substance

**AGIR
CONTRE LES
DISCRIMINATIONS**

**VOTER
POUR UNE
LAÏCITÉ
QUI
RASSEMBLE**

#ActeursElecteurs

Les jeunes hommes « perçus comme noirs ou arabes » ont une probabilité 20 fois plus élevée d'être contrôlés par les forces de l'ordre*. Pour faire reculer les préjugés et prévenir les stigmatisations, des centaines de milliers de bénévoles et des milliers de salariés s'engagent dans la Ligue de l'enseignement. **Aux élections présidentielle et législatives, faisons entendre notre voix.**

* Source : Défenseur des droits. Enquête sur l'accès aux droits. Volume 1. Relations police/population. Le cas des contrôles d'identité (2017).

la ligue de l'enseignement
un avenir par l'éducation populaire

weblaligue
www.laligue.org

Conception : Agence 4 août

**AGIR
POUR PORTER
UNE PAROLE
CITOYENNE**

**VOTER
POUR
QU'ELLE SOIT
ENTENDUE**

#ActeursElecteurs

Plus de 2/3 des Français font confiance aux associations*. Pour faire vivre cette aspiration démocratique, des centaines de milliers de bénévoles et des milliers de salariés s'engagent dans la Ligue de l'enseignement. **Aux élections présidentielle et législatives, faisons entendre notre voix.**

* Source : Baromètre de la confiance politique du Cevipof (2017).

la ligue de l'enseignement
un avenir par l'éducation populaire

weblaligue
www.laligue.org

Conception : Agence 4 août

le message de la campagne d'appel au vote que nous lançons à l'occasion de la présidentielle et des législatives 2017. Destinée en premier lieu aux adhérents et bénévoles de notre réseau associatif, cette campagne propose un outillage militant autour de nos trois combats fondateurs : l'éducation, la laïcité et la démocratie.

Agir pour la réussite de tous, voter contre une école du tri.
Agir contre les discriminations, voter pour une laïcité qui rassemble.
Agir pour porter une parole citoyenne, voter pour qu'elle soit entendue.

Ces mots d'ordre simples veulent rendre compte de la philosophie qui fonde les actions des centaines de milliers de bénévoles et des milliers de salariés qui s'engagent dans la Ligue de l'enseignement. Ils appellent à ne pas opposer le vote et l'action mais à penser l'un comme un prolongement de l'autre.

Nadia Bellaoui,
secrétaire générale de la Ligue de l'enseignement.

Directeur de la publication : Jean-Michel Ducomte ; **Responsable éditoriale :** Nadia Bellaoui ; **Rédactrice en chef :** Ariane Ioannides ;
Rédactrice en chef adjointe : Mélanie Gallard ; **Ont collaboré à ce numéro :** Ange Ansur, Philippe Brenot, Nicolas Cadène, Charles Conte, Géraldine Dauvergne, Marine Dayan, Thomas Dusseau, Christophe Duthel, Marie Lamy, Jean-Noël Matray, Philippe Ridou, Aurélia Sevestre, Arnaud Tiercelin ; **Conception graphique :** Anne Vanwynsberghe ; **Dessin :** Lasserpe ; **Photo de couverture :** © Paul Barlet / Le Pictorium ;
Imprimerie & Photogravure : Évoluprint, Tél. 05 62 22 07 70, labellisée Imprim'vert ; Dépôt légal : hiver 2016 ;
N° CPPAP 0620 G 86751 ; N° ISSN 1167 54 38 ; la Ligue de l'enseignement, 3 rue Récamier, 75341 Paris cedex 07
Tél. 01 43 58 97 52 – E-mail : iem@laligue.org – Site : http://blogcom.laligue.org/cat/iem



DÉCRYPTAGE DES PROGRAMMES : ÉDUCATION

Deux visions de l'école et peu de place au périscolaire

Contrairement à 2012, la prise en compte de l'ensemble des temps éducatifs est largement absente des propositions, y compris à gauche. Le débat public et les propositions des candidats sur l'éducation portent exclusivement sur les enjeux de l'école, ciblant sans doute ainsi le cœur des préoccupations voire des angoisses des familles dans la préparation de l'avenir de leurs enfants, mais aussi le « mal-être » des enseignants.

Les lignes de clivage se marquent entre droite et gauche autour des finalités de l'école et du diagnostic de ses difficultés, et donc des conséquences qui en découlent.

RETOUR À CERTAINS FONDAMENTAUX, ROMAN NATIONAL, MORALISATION DE LA SOCIÉTÉ, SÉLECTION DES MEILLEURS

Républicains et FN se retrouvent ainsi sur une vision très réactionnaire et glorifiant la Nation via son histoire et son identité : cela confirme la tendance « réac-publi-caine » qui est une nouveauté au FN depuis 2011. Hyper centration sur des fondamentaux liés au « lire, écrire, compter » et les disciplines, insistance sur le roman national, glorification du sens de l'effort vont de pair avec une vision autoritariste d'une méritocratie vouée à la sélection des élites, et

à la « moralisation » de la société. À ce titre, il s'agit bien de détricoter tous les acquis de la Refondation, notamment en ce qui concerne le nouveau socle commun, donc les nouveaux programmes, ainsi que les logiques de cycles ou de compétences. Si seul le FN demande explicitement la fin du collège unique, les droites préfigurent la fin de l'école commune et une école à deux vitesses où les moins méritants seront rapidement dirigés vers l'enseignement professionnel.

UNE OFFRE SCOLAIRE LIBÉRALE

À noter néanmoins une opposition notable de philosophie entre les deux droites autour d'une vision très libérale de l'offre scolaire pour les Républicains (organisée autour du libre choix des parents et de la concurrence entre établissements réorganisés dans une logique très managériale) et



une vision beaucoup plus jacobine et caporaliste au FN. Cela se traduit notamment par des propositions très concrètes sur l'autonomie des établissements, sur le modèle « d'entreprises » mises en concurrence par la performance pour les Républicains, ou selon le modèle de structures fortement hiérarchisées qui appliquent des consignes nationales pour le FN.

On pourra noter que la gauche dit très peu de choses sur l'autonomie des établissements, et que seul Emmanuel Macron la met en avant sans en préciser les limites.

UN OBJECTIF COMMUN DE LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS, DES MOYENS DIFFÉRENTS POUR Y PARVENIR

Les candidats de la primaire de gauche et Emmanuel Macron se retrouvent, eux, autour de l'objectif de lutte contre les inéga-

lités scolaires, tous insistant sur le renforcement de l'éducation prioritaire et sur la nécessité d'organiser la mixité scolaire afin de lutter contre les inégalités territoriales.

Les candidats assument également en majorité l'importance de la préparation de l'insertion professionnelle, et plus globalement le rôle de l'école dans le développement de la compétitivité, de la croissance et de l'emploi.

Au titre des propositions transpartisanes, l'élargissement de la scolarité obligatoire est proposée autant à gauche qu'à droite, mais principalement par l'abaissement à 5 ans (Fillon et FN) voire 3 ans (Hamon), la plupart envisageant en tout cas l'importance de faire progresser la scolarisation précoce.

• Arnaud Tiercelin

Lutter contre une école du tri, défendre une école commune

Nos journées d'étude des responsables fédéraux (JERF) se sont tenues fin janvier à Paris. Nous avons collectivement saisi cette occasion pour réagir aux programmes des candidats. Voici les résultats des ateliers : idées à combattre, à promouvoir et manques dans les propositions étudiées.

La remise en cause de la gratuité de l'école publique et de l'obligation scolaire pour les enfants étrangers, en application d'un principe de « priorité nationale » est une proposition qui a été très largement identifiée comme à combattre. Cette proposition du FN (qui ne figure pas dans les 144 engagements de Marine Le Pen) est pour nous emblématique de la remise en cause des fondamentaux républicains autour de l'école publique, laïque et obligatoire depuis les grandes lois de 1881-1883. Elle contrevient par ailleurs à la déclaration

universelle des droits de l'Homme et à la Convention internationale des droits de l'enfant. À ce titre, elle est emblématique d'un combat plus large à mener contre une vision de l'État (et donc de l'école) qui discrimine, exclut et divise autour de revendications nationalistes-identitaires et xénophobes, au nom de la « priorité nationale ».

L'autre conception de l'école que nous rejetons sans surprise l'école des « fondamentaux » et de l'identité nationale (recentrement des contenus sur les fonda-

mentaux ramenés au « lire, écrire, compter », pédagogie descendante et magistrale, roman national, sens de l'effort et respect d'une autorité décrétée...). Une approche commune aux Républicains et au FN (voir plus haut). Enfin, nous nous sommes positionnés contre « l'accroissement de l'autonomie des établissements sans régulation : recrutement local des enseignants et promotion du libre marché de la scolarité ». Cette dernière approche nous renvoie à notre refus d'une vision libérale de l'école organisée par le libre marché concurrentiel de l'offre scolaire, dont nous savons qu'elle s'oppose au principe d'une école commune organisant la mixité et la rencontre, et pénalise particulièrement les publics les plus fragiles et les moins armés familialement dans cette bagarre pour les places de la méritocratie scolaire.

Les propositions majoritaires illustrent notre volonté de défendre une école luttant pour l'égalité des droits et la justice sociale. Elles portent en l'occurrence sur la priorisation dans l'allocation des moyens, et sur la pédagogie au service de la réussite de tous, notamment les plus fragiles (l'amélioration de la formation ini-

tiale au sein des ÉSPÉ (formation professionnelle dès la 1^{ère} année) et le renforcement de la formation continue des enseignants). « La priorité donnée au primaire » illustre le fort déséquilibre des moyens alloués au primaire dans le système français, alors même que l'investissement dans les premières années de la scolarité est celui qui est le plus « productif » pour lutter contre l'échec scolaire.

Parmi les manques identifiés dans les programmes, nous avons retenu « le renforcement des projets éducatifs de territoire comme cadre incontournable de mobilisation de la communauté éducative » mais aussi « le développement d'une autonomie régulée des établissements scolaires : adaptation locale des pédagogies et projets partagés ouverts sur le territoire, en veillant à lutter contre les inégalités spatiales et les risques de concurrence entre établissements », une proposition qui fait écho au combat que nous souhaitons mener contre une école marchandisée, ségrégative et concurrentielle.

• A. T.

PARTENARIATS

Créer des passerelles avec les établissements scolaires

Dans le cadre de son 90^e anniversaire, la Ligue de l'Aube a fait de la Journée de la fraternité une opportunité supplémentaire de renforcer les partenariats avec les établissements scolaires affiliés et d'en amorcer de nouveaux.



« Nous avons la volonté d'établir des relations partenariales durables avec les établissements du secondaire, en dehors de simples interventions, d'actions de la fédération avec les institutions affiliées à la Ligue », explique Freddy Beaurain, directeur général adjoint à la Ligue de l'Aube. Jusqu'à alors, « les portes d'entrée se font via la présence des jeunes en service civique, la formation des délégués-élèves ou des actions contre les discriminations, le racisme, l'accompagnement à l'animation de la maison des lycéens... », détaille-t-il. Depuis deux ans, trois actions à destination des scolaires ont vu le jour : la participation à la Semaine de la presse lycéenne organisée par le réseau Canopé de l'Aube et en partenariat avec les archives départementales, des représentations théâtrales scolaires suivies de débats lors de la Journée de la laïcité organisée avec le théâtre de la Madeleine, scène conventionnée de Troyes, et la Journée de la fraternité. « Nous avons donné la possibilité aux établissements affiliés, ou en cours de l'être, de partager ces événements, toujours dans l'optique d'approfondir nos relations », précise le DGA de la Ligue 10.

UN PROJET SUR LA CITOYENNETÉ ET LES VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE

Ce 7 octobre 2016, pour la Journée de la fraternité – un temps fort qui s'inscrivait dans le cadre des 90 ans de la Ligue de l'Aube –, quatre établissements ont été choisis et ciblés par Canopé et la Ligue : deux collèges, un lycée professionnel et un général et technologique, implantés soit en milieu rural soit dans l'agglomération troyenne. Près de 120 élèves se sont engagés sur cette journée, ainsi que 10 volontaires en service civique, quelques jeunes d'un IME partenaire, des personnalités et des invités. « Notre projet d'établissement est fortement axé sur la citoyenneté. Nos professeurs font beaucoup mais nous avons aussi besoin d'intervenants extérieurs », avance Lucien Aniesa, proviseur adjoint du lycée des Lombards (Troyes). « Le partenariat est tout naturel », poursuit celui qui est également président de la Ligue de l'Aube. Au lycée des Lombards, la Journée de la fraternité a débuté par une conférence de Latifa Ibn Ziaten, mère d'un soldat français assassiné par Mohammed Merah le 11 mars 2012 à Toulouse. Puis, s'est poursuivi l'après-midi par une dizaine d'ateliers. Le tout grâce à une collaboration entre la Ligue,

Canopé et l'Office central de la coopération à l'école (OCCE).

Un des enjeux avec le secondaire était de travailler sur les valeurs de la République. D'où un travail amorcé dès le début d'année 2016 avec les établissements. « Les jeunes devaient s'approprier la thématique de la journée, il fallait mobiliser les enseignants, leur apporter des outils pédagogiques pour ne pas tomber dans le travers d'une information descendante », raconte le DGA de la Ligue 10.

Une mallette pédagogique a ainsi été constituée avec des ressources documentaires de Canopé et un kit de la Ligue. Parmi les outils préparatoires à la journée, les enseignants ont pu s'emparer de la carte de la fraternité⁽¹⁾, de la charte de la laïcité expliquée aux enfants, du film *La Séparation : 1905, loi de séparation des Églises et de l'État...* La plupart des établissements ont fait un véritable travail en amont de cette journée, « cela s'est senti par la profondeur

de l'écoute, la pertinence des questions posées par les élèves lors de la conférence », souligne Freddy Beaurain. « Nous avons saisi l'opportunité de la venue de Latifa Ibn Ziaten pour travailler avec les élèves sur son parcours », rapporte Lucien Aniesa et de développer : « Les lycéens ont fait un journal de cet événement : ils ont écrit des articles, préparé et mené des interviews, pris des photos... Une web radio diffusait sur les ondes académiques. »

FAIRE APPEL À L'ESPRIT CRITIQUE

L'objectif de cette journée était d'amener les jeunes à réfléchir, se questionner, échanger, argumenter. Amélie, élève du collège rural d'Aix-en-Othe, est ressortie de la conférence très émue : « Elle m'a beaucoup touchée, elle a un courage exceptionnel. » Le témoignage a bousculé les certitudes et les représentations de bon nombre de jeunes venus écouter madame Ibn Ziaten. « Mais il fallait dépasser le stade de l'affectif pour mobiliser l'intelligence et l'esprit critique, d'où la mise en place des huit ateliers de l'après-midi menés et animés par Canopé, la Ligue et l'Usep (Union sportive des écoles primaires) », reprend Freddy Beaurain.

Parmi les ateliers proposés, celui du forum-débat a été réinvesti par l'équipe enseignante du collège de Saint-André-les-Vergers. Cet atelier favorise la prise de parole argumentée individuelle, dans un cadre collectif. Des affirmations très clivantes sont posées au sol telles que : « Il faut renvoyer les migrants chez eux », « Les femmes ne devraient pas avoir le droit de vote », « Si elle s'est fait violer, c'est qu'elle l'a cherché », etc., détaille le DGA de la Ligue 10. Les participants prennent le temps de les lire toutes, ils en choisissent une et expliquent leur choix aux autres participants en argumentant. Cela permet de confronter les points de vue dans un cadre respectueux de la parole de l'autre. La diversité du public est un facteur d'enrichissement du débat. « L'animateur favorise la prise de parole, l'écoute, ne prend pas partie et n'intervient que lorsque des propos nécessitent une clarification juridique, historique », ajoute Freddy Beaurain et de conclure : « Faire vivre des événements avec différents intervenants, d'autres méthodes, des supports variés, cela permet d'accompagner le travail fait en classe. »

• Philippe Ridou

(1) Carte de la fraternité : « travailler avec les enfants et les jeunes sur les représentations, en remettant à l'ordre du jour des valeurs de tolérance et de respect, qui sont constitutives du statut de citoyen responsable. Pour cela, nous faisons le pari que le travail d'éducation artistique, avec le support de photographies, mis en forme dans la rédaction d'un message en atelier d'écriture est plus efficace que des discours généraux ».

Des élèves engagés contre le harcèlement scolaire

Habitué à travailler ensemble, la Ligue 23 et un collège de la Creuse entraînent une classe de 5^e à concourir au prix national « Non au harcèlement ».

Un projet partenarial qui permet de sensibiliser les élèves, de souder le collectif classe et de valoriser des jeunes en mal de reconnaissance.

« En parler, c'est sauver », le slogan s'incruste sur l'écran en lettres blanches sur des images de cour de collège. Le clip dure 2 minutes, il est en lice pour le prix national « Non au harcèlement »⁽¹⁾ initié par le ministère des Familles, de l'Enfance et des Droits des femmes. Il a été intégralement pensé (scénario, dialogues, mise en scène...)

lors d'ateliers d'écriture et tourné avec un professionnel, fin 2016, par des élèves de 5^e du collège de Châtelus-Malvaleix, une petite commune de la Creuse. Ils ont également conçu une affiche dont le slogan a servi de titre au film. « Je suis fier des élèves » Bruno Thomas, directeur général des services (DGS) à la Ligue 23, réagit, presque à chaud, à la décision du jury de l'acadé-

mie de Limoges. Il vient d'attribuer le 1^{er} prix « Coup de cœur » au clip et une seconde place à l'affiche. Étape suivante : Paris, pour le palmarès national. Résultats en mai prochain.

C'est à la rentrée 2016 que Françoise Connay, principale du collège, sollicite la fédération sur cette thématique de lutte contre le harcèlement, « avec la perspective de se saisir de l'appel

à projets », précise Bruno Thomas. L'objectif est de donner la parole aux élèves et de produire un support de communication (affiche ou vidéo) qui accompagnera le plan de prévention du harcèlement de leur établissement. La classe de 5^e 501 est choisie pour mener ce projet collectif. Elle est sujette à « des tensions entre élèves, des problèmes de comportement, des incivilités », explique la principale et d'ajouter : « Il était nécessaire de travailler sur un projet collectif pour rétablir au sein de la classe un climat serein, propice à la transmission des savoirs. »

ÉCHANGE ET DÉCISIONS COLLECTIVES

Le travail partenarial se met en place entre la Ligue 23, le collège qui mobilise la CPE et l'infirmière scolaire, le point information jeunesse (PIJ) de Genouillac, le comité départemental de l'accès au droit (CDAD) et un professionnel pour la partie vidéo. « Le fait d'avoir des intervenants exté-

rieurs a boosté le projet », reconnaît Françoise Connay. La dizaine de séances avait lieu systématiquement le vendredi après-midi, sur un temps de permanence, pourtant, « les élèves les attendaient. Je n'ai eu aucun absentéisme. Le partenariat a créé un lien », souligne la principale. « Nous avons avancé main dans la main, chacun dans son rôle mais avec une forte implication de tous, nous nous voyions une demi-heure avant chaque séance. Nous étions toujours trois ou quatre adultes à accompagner les 19 élèves », s'enthousiasme Bruno Thomas.

La difficulté et la dureté du thème impliquaient d'opter pour « une pédagogie la plus participative possible, laissant libre cours à leur créativité », indique-t-il. Par ailleurs, la méthodologie, portée par la fédération, devait s'inscrire en complémentarité de l'apprentissage des programmes scolaires : français, éducation au numérique et à l'image et aux arts plastiques... Les ateliers d'écriture – scénarios, dialogues, storyboard –, les recherches sur Internet avec le

PIJ, la réalisation du clip et de l'affiche ont pour partie répondu à ces objectifs. L'intervention du CDAD visait à définir ce que recouvre le harcèlement – 1 élève sur 10 en est victime – et leur rappeler que, depuis 2013, il constitue un délit. « Lutter contre le harcèlement, c'est aussi défendre les valeurs de la République », argumente Françoise Connay. « Le choix d'une validation démocratique collective à chaque étape du projet, les échanges et les débats permanents », cela participe aussi à l'apprentissage de la citoyenneté, abonde Bruno Thomas. Les 19 élèves creusois pourront faire valoir cette expérience pour valider leur parcours citoyen.

PRISE DE CONSCIENCE ET FIERTÉ DES ÉLÈVES

Ce travail de sensibilisation a permis une prise de conscience de la part des élèves. Au cours du projet, certains ont alerté la CPE et la principale parce qu'ils avaient détecté « une situation qui pouvait tourner au harcèlement », relate Françoise

Connay. « Ce sont eux qui font de l'autorégulation au sein du collège », confirme Bruno Thomas.

Les élèves seront reçus le 16 avril par le recteur pour la remise officielle du prix (un chèque de 1 000 €). « Ce sera à eux de décider à quoi va servir cet argent », avance Bruno Thomas. Primée par le jury académique, la production des élèves de Châtelus-Malvaleix sera peut-être également récompensée au niveau national. « Ce serait un signal positif adressé à tous les collégiens des milieux ruraux », veut croire le directeur de la Ligue 23 et de préciser : « Les jeunes Creusois manquent parfois de confiance en eux », comme plombés par l'image peu dynamique d'un des départements les moins peuplés de France. « En visionnant leur clip, raconte Bruno Thomas, ils se sont applaudis, surpris par le résultat. Et fiers d'eux. »

• Philippe Ridou

(1) www.nonaharcelement.education.gouv.fr

« Une pédagogie impliquante, c'est partir du vécu, de l'expérience des acteurs pour échanger »

La ligue 62 forme les équipes éducatives et les accompagne dans le changement de leurs pratiques. Entretien avec Romain Berrezaie, délégué départemental du pôle éducation, formation, jeunesse à la Ligue de l'enseignement du Pas-de-Calais.

Les Idées en mouvement :

Auprès de qui la Ligue 62 dispense-t-elle ses formations ?

Romain Berrezaie : Nous intervenons auprès des acteurs éducatifs : enseignants, agents de collectivité, animateurs et directeurs d'accueil de loisirs et de séjours vacances. Autant d'acteurs qui font partie d'une même communauté éducative. Certaines de nos formations sont co-construites avec les demandeurs. Nous nous adressons donc à des professionnels et à des volontaires et nous couvrons les champs du scolaire, du péri et de l'extrascolaire.

La formation aux enseignants, cela s'est imposé comment ?

Depuis trois ans, nous avons opéré un choix stratégique, celui de moins nous disperser, de nous recentrer sur des acteurs et des partenaires potentiels. Cela nous a rendus plus lisibles, plus visibles. Notre repositionnement nous a fait gagner en crédibilité. Nous sommes reconnus comme association complémentaire pour des projets communs. L'Éducation nationale, dans le Nord-Pas-de-Calais – peut-être que le contexte politique régional n'y est pas étranger ? –, montre une volonté de s'ouvrir aux associations. Nous sommes de plus en plus sollicités. Nous intervenons dans le cadre du plan académique de formation et dans la formation des directeurs du premier degré, notamment sur le climat scolaire et la co-éducation ou l'alliance éducative.

Ce choix stratégique se traduit-il également par un changement dans votre démarche ?

Nous avons adopté une posture à la Ligue de l'enseignement 62, celle de ne pas faire à la place des personnes mais de les accompagner à faire par elles-mêmes. Nous avons arrêté d'animer des débats dans les écoles pour former les enseignants à cet exercice. Nous, mouvement d'éducation populaire, avons opéré un recentrage sur nos

publics et donné du sens à ce que nous faisons : ne pas prendre la place des gens mais partager notre expérience.

Quelle plus-value un mouvement d'éducation populaire comme la Ligue apporte-t-il aux enseignants ?

Nous formons les enseignants, dont une vingtaine du même établissement, sur la laïcité et la pédagogie de la laïcité. Nous leur apportons de nouvelles techniques d'animation de débat pour eux mais éprouvées par nous. Ils ont des attentes là-dessus. Ensuite, vient la question du positionnement : quelle posture adopter en tant qu'enseignant ? à quel moment je peux donner mon avis ou pas ?...

La plus-value ne tient-elle pas aussi à la place particulière de la Ligue dans le champ scolaire ?

Oui, elle tient à notre capacité à créer du lien et du liant. Nous connaissons les deux faces du temps scolaire, le travail des enseignants et celui des animateurs. Notre position de fédération nous permet d'avoir connaissance des projets sur un même territoire et de créer les conditions d'un travail commun sur des initiatives existantes mais inconnues des acteurs.

Est-ce difficile d'amener les enseignants à transformer leurs pratiques ?

Le fait de s'adresser à des enseignants sans l'être nous-mêmes permet de questionner plus facilement les pratiques, d'inviter à faire un pas de côté, de porter un regard décalé, d'être plus directs dans les questionnements, de chercher les non-dits, de porter un regard critique, au sens noble du terme.

Existe-t-il encore des freins à travailler avec l'Éducation nationale ?

C'est la rencontre de deux mondes, de deux cultures. L'envie de travailler ensemble est là, mais la temporalité n'est pas la même : les procédures de décisions, de valida-



© Benoît Debuissier

tion des projets peuvent être lourdes par rapport à notre habitude de nous passer volontiers de convention, de travailler dans l'immédiateté, de ne pas être dans l'anticipation. C'est peut-être à nous aussi d'évoluer ?

Vous prônez une « pédagogie impliquante », en quoi cela consiste-t-il ?

Une pédagogie impliquante, c'est partir du vécu, de l'expérience des acteurs pour échanger, confronter les idées et interroger les pratiques et les postures. Une formation, cela sert à donner des pistes, pas des réponses toutes faites, susciter l'envie d'aller plus loin, de se documenter. Les temps d'échanges entre pairs sont irremplaçables.

Un temps de formation, c'est avant tout un temps de réflexion. Cela commence par s'accorder sur la définition des mots – citoyenneté, laïcité... – apparemment évidents pour tous, mais derrière lesquels chacun met un peu ce qu'il veut.

La Ligue 62 développe-t-elle de nouveaux modules de formations ?

Nous expérimentons et cherchons à développer des formations décloisonnées, autrement dit, pas liées par le métier, mais en regroupant sur un même sujet commun, une problématique commune, des enseignants, des parents, des animateurs. L'idée étant de dépasser les statuts, de s'attacher à ce qui rassemble, de mieux connaître le métier de l'autre et donc de mieux le reconnaître. Faire tomber les barrières des représentations. C'est ce que nous avons fait sur la co-éducation et la place de chacun en interrogeant le rôle, les missions, les difficultés et les attentes des uns et des autres. Cela a donné des échanges très riches. La prise de conscience déclenchée facilite, par la suite, le travail sur un projet commun.

• Propos recueillis par P. R.

ÉDUCATION AUX MÉDIAS

Le meilleur de la presse à l'école

La revue de presse des journaux scolaires et lycéens, que réalise chaque année le Clemi, témoigne de la richesse de la production éditoriale des jeunes. Elle éclaire aussi sur leur rapport à l'information et aux médias, notamment numériques.



Crise de la presse ? Pas dans les établissements scolaires en tout cas, où la production journalistique ne cesse de progresser en nombre de publications comme en qualité. Le Centre pour l'éducation aux médias et à l'information (Clemi) réalise chaque année une revue de presse des journaux scolaires et lycéens. La première édition, en 2003, tenait en 16 pages. Elle se décline désormais en trois éditions – écoles, collèges, lycées – de 20 pages chacune. « *Et on a un mal fou à ne pas augmenter la pagination* », confie Pascal Famery, responsable des journaux scolaires au Clemi.

Le choc de l'attentat contre *Charlie Hebdo*, puis l'appel de la ministre de l'Éducation nationale à créer un média scolaire par établissement ont suscité une floraison de parutions. Le Clemi a pu le mesurer, puisqu'il reçoit l'ensemble des publications scolaires dans le cadre du dépôt pédagogique. Sa revue de presse 2016 propose des extraits de 200 journaux scolaires et lycéens sélectionnés parmi 678 titres.

Elle offre un point de vue inédit sur la vie des jeunes, leurs préoccupations quotidiennes et les sujets d'actualité qui ont retenu leur attention. Pour cette livraison, c'était les attentats du 13 novembre 2015, les migrants et la Cop 21. Des sujets graves que les élèves ont traités sous la forme de témoignages, de billets d'humeur, de dessins et de poèmes.

ENCOURAGER LE DÉBAT EN MILIEU SCOLAIRE

Le comité de lecture du Clemi met en valeur cette diversité des approches. Il sélectionne les articles les plus intéressants, les mieux informés, les mieux écrits, les plus originaux ou encore « *ceux qui expriment une opinion de façon argumentée. La fonction de cette revue de presse est de donner à voir la richesse de cette production. Elle fournit aussi un indicateur de la liberté d'expression en milieu scolaire* », reprend Pascal Famery. Sexualité des lycéens, harcèlement au collège... en sélectionnant des sujets « sensibles », voire polémiques, le Clemi veut aussi distinguer et encourager les établissements qui acceptent d'ouvrir le débat.

Les journaux scolaires témoignent aussi de l'omniprésence des écrans dans le quotidien des élèves. Le Clemi a sélectionné le récit d'une « semaine sans Internet » rédigé par Nour et Lisa, deux collégiennes parisiennes. Leur article est aussi drôle qu'édifiant ! À Nice, les collégiens d'Antoine Risso ont réalisé un sondage exclusif sur les pratiques des réseaux sociaux de leurs camarades. Conclusion : plus de la moitié passent plus de deux heures par jour sur Internet.

ACCOMPAGNER LES USAGES DU NUMÉRIQUE

Accompagner les jeunes – et leur entourage – dans leurs usages du numérique, c'est justement la nouvelle mission que s'est donnée le Clemi. En novembre-décembre 2016, il a mené une enquête auprès de 2 000 parents pour mieux cerner leurs préoccupations sur le sujet. Parmi celles-ci : le temps passé devant les écrans, l'exposition à des images violentes ou pornographiques, les théories du complot qui prospèrent en ligne ou encore leur responsabilité par rapport à ce que leurs enfants publient sur Internet.

Pour y répondre, le Clemi fait paraître en mars un guide de conseils pratiques à l'attention des familles. La Ligue de l'enseignement y a contribué dans une partie consacrée aux outils dont les parents peuvent déjà se saisir comme la série vidéo « Les Clés des médias » ou encore le programme pédagogique « D-clics numériques ». Avec l'ambition d'accompagner les jeunes dans la maîtrise des ressources et des dangers du Web.

• Aurélia Sevestre

GUIDE PÉDAGOGIQUE

LA SEMAINE DE LA PRESSE À L'ÉCOLE REVIENT AUX SOURCES

« D'où vient l'info ? » Tel est le thème retenu pour la 28^e Semaine de la presse à l'école qui se déroulera du 20 au 25 mars. L'opération phare du Clemi accompagne chaque année plus de 3 millions d'élèves, dans 15 800 établissements scolaires, à une lecture raisonnée et critique des médias. Ce thème leur permettra d'interroger la provenance des « nouvelles » qu'ils reçoivent continuellement, mais aussi de réfléchir aux modalités de vérification, de fabrication et de diffusion de l'information. Info ou intox ? Info ou pub ? Propagande ? Accessible en ligne*, le guide pédagogique réalisé, comme chaque année à cette occasion, par le Clemi apporte en 20 fiches réunies sous 5 thématiques un précieux support aux acteurs de cette Semaine.

* www.clemi.fr

« Faire reconnaître les droits des journalistes jeunes »

Depuis sa création en 2004, Jets d'encre apporte soutien et conseils aux jeunes de 11 à 25 ans désirant créer un journal dans le cadre scolaire ou à l'extérieur. Entretien avec Clémence Le Bozec, sa présidente.

Les Idées en mouvement : Comment se porte la presse d'initiative jeune en France ?

Clémence Le Bozec : Jets d'encre est en contact avec plus de 300 rédactions jeunes, ce qui ne constitue pas l'ensemble de la presse d'initiative jeune tant celle-ci prend des formes variées. Nous constatons une diversité toujours plus importante des supports utilisés, avec le développement des médias en ligne. La presse jeune a cependant toujours besoin de soutien face aux difficultés à faire reconnaître ses droits ou au manque de moyens. Nous avons signé une convention avec la Ligue de l'enseignement pour encourager la création de journaux.

La loi ne vient-elle pas de renforcer les droits de publication des journalistes jeunes ?

C'est une victoire pour notre association : Jets d'encre a obtenu, avec la loi Égalité et Citoyenneté du 27 janvier 2017, une modification de la loi de 1881 sur la liberté de la presse. Tout mineur dès 16 ans peut désormais assumer la direction de publication d'un journal, qu'il soit imprimé ou en ligne. Jusqu'ici, seuls les lycéens disposaient de ce droit, grâce à une circulaire de 1991, pour les seules publications diffusées dans l'enceinte des établissements. La loi remet sur un pied d'égalité les journalistes jeunes.



© Clémence Le Bozec

Quelles vont être les actions de Jets d'encre pour la faire connaître ?

Nous allons renforcer nos actions de formation à l'attention des jeunes et des accompagnateurs adultes. Jets d'encre organise des ateliers thématiques – « droits et déontologie des journalistes jeunes » par exemple – dans les établissements scolaires, les missions locales, les MJC... Nos rencontres régionales (à Lille, Angers et Lyon cette année) favorisent aussi la formation par les pairs, que nous privilégions. Informer les journalistes jeunes sur leurs droits, c'est aussi l'une des missions de notre service d'assistance et de médiation juridique, SOS Censure.

• Propos recueillis par A. S.

Où sont les corps intermédiaires ?

Nous avons analysé les propositions des candidats concernant la démocratie et la vie associative selon quatre dimensions : l'approfondissement démocratique de nos institutions, la place de l'engagement dans la mise en acte de l'intérêt général, la prise en compte de l'économie sociale et solidaire au regard de modèles de développement économique et les opportunités ouvertes à la société de l'engagement par les mutations du travail.



© Benoît Debuisser

Les candidats ne développent pas de réflexion construite et approfondie sur l'avenir de l'action publique. Aucun d'entre eux ne s'exprime en faveur de l'émergence d'une nouvelle génération d'action publique moins verticale, moins en silo, moins bureaucratique et plus en phase avec les besoins des personnes. Les propositions portant sur l'action publique se limitent au budget dédié à la fonction publique (nombre, salaires et jour de carence des fonctionnaires) ou à l'organisation territoriale de la République (plus ou moins de collectivités territoriales). Les modalités de construction et de mise en œuvre de l'action publique sont absentes des débats, le partage des responsabilités et les frontières avec d'autres acteurs porteurs de l'intérêt général très peu évoqués. Seul Emmanuel Macron évoque une volonté de « définir l'espace des responsabilités entre État et associations » mais sans être très précis sur les conditions à réunir pour cela.

On peut déduire des objectifs de réduction du budget public et du nombre de fonctionnaires, affiché en particulier par François Fillon, un risque d'externalisation de missions d'intérêt général auprès d'associations, sans que ces dernières aient les moyens de mener à bien leur mission. Plus globalement, à l'heure où certaines multinationales sont plus riches que certains États, la question du financement de l'intérêt général n'est pas vraiment posée.

La manière d'aborder la question démocratique se concentre, plus particulière-

ment chez les candidats de gauche, sur la volonté d'injecter plus de participation citoyenne au sein des processus institutionnels (exemples : sénat citoyen, mandats citoyens, référendum d'initiative citoyenne, budget participatif citoyen...). Ces propositions font abstraction du rôle joué par les corps intermédiaires dans les processus participatifs. Seul Manuel Valls refusait l'idée que les corps intermédiaires soient écartés, mais sans propositions concrètes pour les associer davantage au processus d'élaboration de la décision publique.

L'ENGAGEMENT AU SERVICE DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL PEU ÉVOQUÉ, UNE VOLONTÉ DE RENDRE LE SERVICE CIVIQUE OBLIGATOIRE

L'expression de « société de l'engagement », adoptée par l'exécutif en place depuis janvier 2015, n'est ni rejetée ni reprise par les candidats. Aucune mesure n'est clairement formulée en direction des « bénévoles » (concernant leur reconnaissance, leur valorisation, leurs formations...) et le terme est quasiment absent des programmes. La question de l'engagement au service de l'intérêt général apparaît surtout comme une externalité positive des réflexions portant sur l'évolution du travail, du système de protection sociale et de la recherche de fluidité des statuts des parcours de vie.

Sur le chapitre du volontariat, 5 candidats sur 9 (dont à l'époque plusieurs candidats à la primaire de la gauche), répartis

sur tout l'échiquier politique, se sont exprimés clairement en faveur d'un service civique obligatoire, inspiré de l'ancien service militaire. Le clivage gauche/droite n'est pas opérant en la matière. Au-delà du caractère obligatoire ou pas, les intentions des candidats ne disent rien du budget qui sera consacré au dispositif. L'ouverture du service civique aux entreprises (service civique entrepreneurial) n'est pas franchement posée, même si Macron semble le plus à même de soutenir cette idée émise par un rapport de son ex-ministère.

MODÈLE ÉCONOMIQUE – FISCALITÉ : QUELLE PLACE POUR L'ESS ?

Les exonérations de cotisations sociales pour les entreprises sont parmi les principales propositions économiques de François Fillon et d'Emmanuel Macron. Les candidats plus marqués à gauche ciblent leurs propositions sur le soutien aux PME locales et la nécessité de leur réserver des parts de commandes publiques. Ils ne

posent en revanche pas la question de l'efficacité relative des politiques de baisse du « coût du travail » et de l'encouragement au « particulier employeur » (alors que de nombreuses évaluations récentes ont montré que ces politiques ont un rapport coût/efficacité peu concluant) en comparaison des politiques d'emplois aidés ciblées sur le financement public direct d'emploi d'intérêt général.

Si Emmanuel Macron voit dans l'ESS une économie complémentaire à l'économie classique, seul Benoît Hamon et Jean-Luc Mélenchon expriment une volonté d'étendre le périmètre de l'économie sociale et solidaire, dans une logique de « pollinisation des entreprises classiques ».

AVENIR DU TRAVAIL : VERS DE NOUVELLES OPPORTUNITÉS D'ENGAGEMENT ?

Comme évoqué plus haut, le débat sur l'avenir du travail et de la protection sociale fait apparaître, en creux, celui de la possibilité donnée aux individus de s'engager. En effet, en centrant les droits sociaux sur la personne et non sur le statut de salariés, le Compte personnel d'activité (CPA) et le revenu universel favorisent l'articulation de différents temps sociaux et rendent possible l'engagement des individus dans des activités d'utilité sociale. Ces nouvelles manières de penser la protection sociale qui émergent, en particulier dans la campagne de la primaire « Belle alliance populaire », sont une opportunité à saisir pour faire entendre dans le débat public le désir d'engagement associatif et la nécessité de le rendre possible pour le plus grand nombre et à tous les âges de la vie.

• Marie Lamy

POUR ALLER PLUS LOIN

PROGRAMMES DES CANDIDATS : NOS RÉACTIONS

Nos journées d'étude des responsables fédéraux (JERF) se sont tenues fin janvier à Paris. Nous avons collectivement saisi cette occasion pour réagir aux programmes des candidats. Voici la conclusion des ateliers.

Parmi les propositions à combattre, nous avons retenu « réduire le nombre de fonctionnaires, jusqu'à 500 000 postes ». Ce choix, référence très directe au débat public, renvoie chez nous à l'attachement fort au service public et à sa défense. Il s'agit de refuser une logique uniquement gestionnaire dans l'approche des politiques publiques, qui aboutirait à un affaiblissement de la prise en compte de l'intérêt général par sa soumission aux logiques comptables plus qu'à la définition démocratique de l'intérêt général. Par ailleurs, en prolongement de notre engagement fort depuis le départ autour du volontariat comme concrétisation de l'engagement au service de l'intérêt général, il nous semble important de contester l'obligation qui serait un dévoiement de l'idée même d'engagement citoyen volontaire. Ces deux objets sont ainsi une manière de réaffirmer notre vision de l'intérêt général, tant dans le fonctionnement du service public que dans la reconnaissance de l'engagement libre des citoyens comme contribution essentielle à la démocratie.

Autre conception de la vie associative : celle qui accompagne tant la capacité d'agir collectivement que le dépassement des intérêts particuliers dans la définition de l'intérêt général. C'est en cela qu'elle est légitime pour participer à la co-construction de la décision et de l'action publique.

En se référant aux principes de l'économie sociale et solidaire, la vie associative contribue également au besoin urgent d'innovation sociale dans la réponse aux besoins collectifs. En reconsidérant la mesure et le partage des richesses collectives, en pariant sur la mobilisation et l'engagement citoyen, elle contribue à redéfinir les grands équilibres entre l'État et le marché, et à accompagner les mutations importantes dans le champ de l'emploi et de la formation tout au long de la vie.

PROGRAMMES D'ENGAGEMENT

Deux grands programmes pour répondre aux nouvelles aspirations des jeunes

Les enquêtes successives le montrent : les Français expriment de plus en plus leur désir de s'engager et ont confiance dans les associations. Cette progression est particulièrement remarquable chez les moins de 35 ans qui aspirent à un engagement dans des projets à fort impact social, plus informels et souvent plus ponctuels⁽¹⁾.

En tant que mouvement associatif d'éducation populaire, la Ligue de l'enseignement souhaite adapter son offre d'engagement à ces nouvelles aspirations tout en articulant cette démarche avec ses activités, ses valeurs et ses idées qui font la force de son réseau associatif.

LE SERVICE CIVIQUE, UN LEVIER

La Ligue bénéficie pour cela d'une ressource pertinente et inédite du point de vue de sa progression : le service civique. Depuis 2010, et particulièrement dès

2015, cette politique publique concerne un nombre croissant de volontaires : 100 000 jeunes par an depuis 2016 ; 150 000 prévus pour 2017 et bientôt 350 000 dès 2020 si les efforts se poursuivent en ce sens.

Premier organisme associatif d'accueil de volontaires depuis 2010, notre mouvement a donc toutes les cartes en main pour développer des programmes d'engagement construits à partir du service civique, clé de voûte de leur élaboration, mais qui ont vocation à mobiliser les autres formes d'en-

gagement, le bénévolat étant au cœur des préoccupations.

Les grands programmes se définissent autour de causes mobilisatrices comme l'inclusion numérique par exemple. Ils ont trois effets majeurs : augmenter le nombre de missions de service civique, attirer de nouvelles associations dont l'entrée thématique de chaque programme leur permet de découvrir la Ligue de l'enseignement d'une autre façon et structurer progressivement des missions de bénévolat au sein de la Ligue sur des enjeux sociétaux concrets.

DES JEUNES « D-CODEURS » ET « VOLONTAIRES TOUT TERRAIN »

Fin 2016, la Ligue a lancé « les D-Codeurs », un premier grand programme d'engagement pour favoriser l'inclusion sociale par le numérique. 500 volontaires s'engageront la première année auprès des publics scolaires et périscolaires, des personnes âgées isolées et des populations « peu connectées ».

Puis, en février 2017, l'Ufolep et la Ligue ont lancé « Volontaires tout terrain » pour favoriser la dimension citoyenne et responsable

des manifestations sportives, autour de trois grands aspects : ouvrir les événements à des publics éloignés des pratiques, sensibiliser aux gestes qui sauvent et apporter une dimension écoresponsable à l'organisation de ces manifestations.

Plusieurs nouveaux programmes seront lancés en 2017 pour permettre aux champs d'intervention de la Ligue, comme la culture ou l'éducation, de bénéficier de cette nouvelle dynamique. À travers eux, deux leviers communs : les missions des volontaires incluent toutes une mobilisation de bénévoles pour qu'ils participent aux actions du programme à leur mesure et une animation nationale offre à notre réseau des ressources « clés en main » pour développer facilement ces missions : formation pour les engagés, fiches missions détaillées et éléments de langage pour communiquer auprès du grand public et des associations.

• Marine Dayan

(1) France Bénévolat, L'engagement bénévole en France de 2010 à 2016 : www.francebenevolat.org

RÉUSSIR LA DÉCENTRALISATION DU SERVICE CIVIQUE

95 000 jeunes ont réalisé une mission de service civique en 2016 en France dont 5 200 au sein de Ligue de l'enseignement. Pour atteindre 150 000 missions en 2017, l'Agence du service civique mise sur la territorialisation du dispositif et l'appui des principaux organismes d'accueil tels que La ligue de l'enseignement, Unis-Cité et l'Union nationale des missions locales.

Dans chaque territoire, des moyens seront alloués pour mieux informer les jeunes sur les missions existantes, favoriser l'accès des jeunes les plus éloignés du service civique, et accompagner les organismes d'accueil dans la construction de leur projet et l'accueil de volontaires. L'enjeu sera aussi d'animer la communauté des volontaires en organisant des rassemblements territoriaux de jeunes et des formations civiques et citoyennes en collectif. Autant d'actions que nos fédérations départementales savent faire et peuvent faire valoir auprès des services déconcentrés de l'État et des collectivités. Certaines organisent déjà des forums de recrutement jeunes - associations, d'autres ont mis en place un site Internet de mise en lien entre missions et candidats au service civique, et toutes proposent leur intermédiation auprès d'associations ou d'organismes publics de leur territoire. D'où l'enjeu qu'elles se positionnent dès maintenant comme pôle d'appui territorial auprès des services de l'État pour valoriser leur expertise d'accompagnement. Leur ancrage territorial peut jouer un rôle déterminant dans l'information et la mobilisation des territoires ruraux et/ou isolés. L'articulation avec les comités départementaux de l'Ufolep et de l'Usep est elle aussi primordiale dans cette optique de développement, le sport figurant, aux côtés des activités médico-sociales, parmi les deux secteurs identifiés comme prioritaires pour favoriser le développement du service civique en 2017.

Marie Lamy

▼ Lancement du programme « Volontaires tout terrain », en présence du ministre Patrick Kanner, en février 2017 à Paris.



© Ufolep - Ligue de l'enseignement

Grands programmes : la Bourgogne Franche-Comté se lance

La Ligue de l'enseignement de l'Yonne, c'est 202 associations affiliées et plus de 2 800 licenciés Ufolep. En 2017, elle accompagnera 100 volontaires, dont à ce jour, trois « volontaires tout-terrain » et deux « D-Codeurs ».
Charly Gonzalez, délégué Ufolep, et Cécile Chatelain, référente « jeunesse » nous en disent un peu plus...

Charly Gonzalez : « Volontaires tout-terrain » est l'occasion, pour nous, de donner plus d'ampleur à nos actions de formation. Nous nous sommes investis dans le dispositif « Éduquer, c'est prévenir » qui consiste à proposer aux enfants des centres de loisirs, ou lors des NAP (nouvelles activités périscolaires), des séances d'initiation/prévention aux différents risques de la vie. Il s'agit notamment de sensibiliser à la sécurité domestique, aux risques inhérents à la canicule ou encore à ceux des déplacements. Charles, Yanisse et Farouk, nos trois volontaires, déjà titulaires du PSC1, ont donc été formés, en janvier dernier, en tant qu'initiateurs « Éduquer, c'est prévenir ». Ils peuvent désormais accompagner notre animateur qui intervient lors des activités pé-

riscolaires. Des sensibilisations aux gestes qui sauvent sont également prévues auprès de collégiens. 114 élèves de 3^e, 30 délégués-élèves et 9 assistants d'éducation du collège Marcel Aymé de Saint-Florentin seront ainsi initiés les 12 et 13 avril prochains. Nos volontaires sont chargés, notamment, de contacter des structures et établissements susceptibles d'être intéressés par nos interventions, et également d'imaginer de nouveaux thèmes d'initiation et leur déclinaison pédagogique.

En outre, le programme « Volontaires tout-terrain » permet une première approche des structures sur la partie formation au secourisme. L'idée étant, *in fine*, de leur proposer plus largement de bénéficier de nos compétences et de former l'en-

semble de leurs animateurs au travers d'une affiliation.

Nos trois volontaires sont également mobilisés sur un autre axe que nous développons : la lutte contre les discriminations. À partir d'interviews d'adhérents, de dirigeants, de joueurs, d'arbitres, de personnes venant assister à un tournoi sportif, ils doivent réaliser un reportage qui fera figure de diagnostic des situations de discrimination que l'on peut rencontrer et auxquelles nous devons apporter des réponses. Cet outil sera utilisé comme support pour sensibiliser les spectateurs à ce thème lors d'un événement sportif prévu à la fin de l'année. »

Cécile Chatelain : « Nous avons débuté le programme D-Codeurs en janvier. Pour l'instant, deux volontaires, Camille et Allan, s'initient aux différentes plateformes – D-Clics numériques, Voyageurs du code, Internet sans crainte... Pour ma part, je m'occupe de la recherche de partenariats auprès des résidences pour personnes âgées, centres sociaux, maisons de quartier, unités territoriales de solidarité (lieux d'accompagnement des publics en difficulté) pour développer l'axe « éducatif et social », et auprès des centres de loisirs et espaces jeunesse pour les scolaires et périscolaires pour la partie « éducatif et créatif ». Par ailleurs, nous explorons d'autres pistes de développement : les Promeneurs du Net avec la Caisse d'allocations familiales ou encore la possibilité d'animer des ateliers en milieu scolaire, en partenariat avec le conseil départemental qui met des tablettes à disposition des établissements.

Notre objectif est de déployer le dispo-

sitif auprès de nos associations à partir de septembre.

Plus largement, depuis janvier, nous animons une cellule d'appui régionale Bourgogne Franche-Comté portée par la DRJSCS (Direction régionale jeunesse, sport et cohésion sociale) dans le cadre de la décentralisation du service civique impulsée par l'agence.

Cette dynamique se caractérise notamment par une collaboration entre les huit fédérations et leur DDCSPP (direction départementale de la Cohésion sociale et de la Protection des populations). En d'autres termes, rendre complémentaires l'expertise de la Ligue et les services proposés par l'État pour un développement quantitatif et qualitatif du service civique.

Pour ce déploiement régional, sont prévus un diagnostic local et des actions de développement. Parmi celles-ci : des ambassadeurs du service civique, formés au dispositif, accompagneront nos référents et iront à la rencontre d'autres jeunes et notamment de candidats qui n'ont pas encore été engagés, afin de les accompagner dans leur recherche et leur préparation.

Des forums seront également mis en place pour faire connaître le dispositif ou pour mener des actions de « recrutements directs » entre structures et jeunes. Nous préparons aussi des interventions en établissements scolaires, sur la base d'animations, pour présenter le service civique aux élèves de 1^{re} (éducation morale et civique) ou terminale. À long terme, il s'agit d'informer toute une classe d'âge. »

• **Propos recueillis par Mélanie Gallard**

ACCOMPAGNEMENT

Susciter le débat et « faire réseau »

Depuis trois ans, la Ligue de l'enseignement de la Loire organise une journée d'intégration pour les nouveaux volontaires en service civique. Un temps privilégié pour apprendre à se connaître et confronter ses idées.

Le samedi 21 janvier, au centre d'accueil La Traverse, situé au Bessat, 70 jeunes volontaires ont participé à la journée d'intégration organisée par la Ligue de l'enseignement de la Loire. Une journée qui marque le coup d'envoi de la « promo » 2016-2017. Côté Ligue, l'équipe était composée de 5 encadrants, dont 2 salariés de la fédération du Rhône venus prêter main forte⁽¹⁾.

Pour briser la glace et démarrer cette journée, rien de tel qu'un petit jeu de questions/réponses. Aux classiques « nom, prénom, âge », on préfère ici demander « qui fait plus de 2 h de sport par semaine ? ; qui n'a pas de télévision ? ; qui sait qui est Jean Macé ? ». Une entrée en matière appréciée et qui a laissé place à un temps plus « sérieux » sur ce que revêt le service civique, avec deux objectifs : créer du lien entre volontaires et développer leur sentiment d'appartenance à la Ligue ; le tout en travaillant 5 thèmes : engagement, citoyenneté, enjeux, valeurs et

éducation. « Il s'agissait ici de faire parler les jeunes sur les valeurs qu'ils attribuent au service civique et les faire s'interroger sur les raisons de leur engagement. Les 5 thèmes ont permis d'élargir leurs discussions et de confronter leurs idées. Sur l'éducation, par exemple, ils ont beaucoup échangé sur la co-éducation, sans la nommer ainsi, mais en identifiant les différents acteurs éducatifs que sont l'Éducation nationale, les parents et les acteurs de l'éducation populaire », explique Camille Montorio, chargée de la formation à la Ligue 42. Quant au second objectif, il consiste à mieux identifier la Ligue, « découvrir notre mouvement, ses valeurs et son projet associatif, que les jeunes ne connaissent pas ou peu puisqu'ils évoluent dans des structures affiliées. Une distance qu'il est nécessaire de « combler », rappelle Camille.

PRÉPARER, DÉJÀ, L'APRÈS-SERVICE CIVIQUE

La Ligue 42 sensibilise très tôt les jeunes à ce qu'ils peuvent/veulent faire après leur mission. Lors de la journée d'intégration, elle leur présente l'accompagnement dont ils pourront bénéficier tout au long de leur service : ateliers de rédaction de CV dans le cadre des formations civique et citoyenne mensuelles ; accompagnement auprès de l'Institut de l'engagement ; ou encore dispositifs de formation dont ils peuvent profiter. La Région propose notamment une bourse de 200€ pour financer une formation professionnalisante ou d'animation Bafa/BAFD.



© Ligue de l'enseignement de la Loire

Les ateliers « plus sérieux » ont donc alterné avec des temps plus informels. Un format largement plébiscité par les jeunes. « Travailler la forme est très important avec ce public. Il ne faut pas hésiter à leur laisser de l'espace, du temps, car les pauses sont aussi propices aux débats. »

• **Mélanie Gallard**

(1) Les fédérations 42 et 69, « voisines » géographiquement, ont développé un réel partenariat sur plusieurs dossiers, dont le service civique : méthodes et supports d'animation mutualisés, accompagnement du dispositif sur la métropole de Lyon...

Pour revivre cette journée : www.youtube.com/user/ligue42

DÉCRYPTAGE DES PROGRAMMES : LAÏCITÉ



De la question scolaire à la question identitaire

De la « question scolaire », le débat laïque s'est déporté sur la « question multiculturelle », ou même plus globalement sur la « question identitaire ». Pour Nicolas Cadène⁽¹⁾, rapporteur général de l'Observatoire de la laïcité, deux raisons expliquent cela : le travail de pédagogie de la laïcité qui a été abandonné et le contexte économique et social.

Durant les trente dernières années, nous avons sans doute collectivement cru que la laïcité était une évidence pour tous, que sa définition ne faisait l'objet d'aucune confusion ou contestation. En réalité, en abandonnant ce travail de pédagogie et d'explication de la laïcité sur le terrain, nous avons laissé le champ libre à l'instrumentalisation de ce principe.

D'outil de rassemblement, il est devenu pour certains un outil de stigmatisation ou d'exclusion ou *a minima* un « bouclier » pour défendre une identité française mythifiée qui serait nécessairement d'abord blanche et catholique, mais surtout pas diverse et mélangée. Cette première instrumentalisation conduit généralement à une histoire revisitée et au refus d'intégrer au récit national tous ceux à qui pourraient s'identifier des jeunes d'origines des Outre-mer, maghrébine, subsaharienne ou asiatique. Pourtant, notre pays est encore présent sur cinq continents, l'a été davantage par le passé. Son histoire est donc, de fait, empreinte de cultures créole, africaine et de bien d'autres.

REPLIS ET CRISPATIONS

La seconde raison de cette déportation du débat laïque est sans doute liée au contexte global en France qui a largement évolué dans le cadre d'un monde désormais globalisé mais individualiste, et d'une crise qui devient multiple : sociale, économique, mais aussi de représentativité politique et d'identité, avec un sentiment de perte de repères et de défiance en hausse constante.

Ce contexte peut évidemment conduire et, c'est trop souvent le cas, à des replis sur soi, des replis sur des valeurs traditionnelles et religieuses plus rigoureuses, des replis à caractère identitaire, des pratiques religieuses parfois réinventées, et des pressions communautaires voire des provocations contre la République – souvent plus médiatisées qu'auparavant – en particulier dans des zones périphériques, dans des zones rurales et dans des quartiers où le sentiment de relégation sociale est très fort.

Cela conduit en parallèle à une forte crispation autour de la visibilité et de l'ex-

pression religieuses qui ne correspondent pas à ses convictions, essentiellement dans l'Hexagone où la diversité et la religiosité sont plus faibles que dans les Outre-mer. Il y a donc une tension évidente à laquelle s'ajoutent le contexte des attentats, des conflits internationaux actuels – la guerre contre Daesh en particulier – et la toujours insuffisante mixité sociale qui conduit à la « ghettoïsation » de certains quartiers.

Mais nous touchons ici plusieurs difficultés qui, en réalité, ne sont pas directement liées à la laïcité. Cela n'empêche pas pour autant certaines personnalités politiques d'utiliser la laïcité comme « remède magique » à tous les maux de la société.

UTILISER LA LAÏCITÉ POUR S'ABSTENIR DE PARLER DES NÉCESSAIRES RÉFORMES PUBLIQUES

En cela, alors même que pour garantir son effectivité, la laïcité a besoin de mixité sociale et d'une lutte constante contre toutes les inégalités et discriminations, qu'elles soient de genre, urbaines, sociales, scolaires ou ethniques. Ce que l'on peut donc craindre, c'est l'utilisation dans le débat public, par certaines personnalités politiques, du principe de laïcité pour finalement s'abstenir de mener ces nécessaires politiques publiques en matière urbaine, sociales, éducatives, etc. Qui plus est, à l'heure des chaînes d'informations en continu, d'Inter-

net et des réseaux sociaux, le « culte » de l'immédiateté et du clash est la solution de facilité pour se faire entendre. Dans une vision purement électoraliste, il est donc plus aisé de jouer sur les peurs et d'y opposer une « laïcité incantatoire », que d'apporter des solutions opératoires qui supposent réflexions et actions de terrain.

De ce que je peux constater sur le terrain, en me déplaçant un peu partout en France, plusieurs fois par semaine, c'est que face à l'individualisme, à des horizons parfois bouchés, à cette perte de repères et ce sentiment de défiance déjà évoqués, l'État doit opposer un idéal laïque républicain. Celui-ci ne peut se traduire que par l'application en actes de la devise républicaine dans laquelle se décline la laïcité, c'est-à-dire le respect absolu des libertés individuelles et la garantie d'une égalité réelle. C'est ce qu'affirmait déjà Jean Jaurès en 1904 en déclarant : « *La République doit être laïque et sociale. Elle restera laïque si elle sait rester sociale.* »

Les propositions des candidats à l'élection présidentielle vont-elles dans ce sens ? Difficile à dire car il faudrait dès lors examiner de très près l'ensemble de leur programme y compris en ce qui concerne la politique de la Ville, l'éducation ou la lutte contre toutes les inégalités.

• Nicolas Cadène

(1) Il est l'auteur de *La laïcité pour les nuls*, First Editions, 2016.



© Julien Crégut - Moly's Eyes

PROGRAMMES DES CANDIDATS : NOS RÉACTIONS

Nos journées d'étude des responsables fédéraux (JERF) se sont tenues fin janvier à Paris. Nous avons collectivement saisi cette occasion pour réagir aux programmes des candidats. Voici la conclusion des ateliers.

Nous souhaitons lutter contre une laïcité identitaire, qui assigne les personnes à une religion ou à une origine unique. La laïcité n'étant pas une alternative aux religions mais la manière politique de faire cohabiter pacifiquement toutes les convictions.

L'éducation a un rôle décisif : pour que les citoyens soient libres de leurs opinions, prennent en main leur destin et donc ne délèguent pas à d'autres ce qu'ils doivent penser ou faire, il faut leur apprendre à développer leur esprit critique, leurs capacités à faire preuve de lucidité, d'imagination et de raison.

Enfin, « *parce que la République restera laïque que si elle est sociale* » pour prendre les termes de Jaurès, la Ligue ne peut pas faire l'économie de reposer la question du dualisme sco-

laire, qui aujourd'hui favorise une ségrégation sociale. Il ne s'agit pas de rallumer la guerre scolaire, mais d'exiger que l'État s'assure que sur l'ensemble du territoire soit remplie son obligation d'organiser l'enseignement gratuit et laïque d'un côté et s'assurer, de l'autre, que les établissements privés sous contrat aient les mêmes obligations notamment en termes de mixité sociale.

« Je me méfie des leçons de morale »

Passionné de voyages, Michel Miaille, président de la Ligue de l'enseignement de l'Hérault et professeur de droit et de sciences politiques de l'université Montpellier 1, multiplie les projets pédagogiques pour expliquer et incarner la laïcité. Entretien.

Les Idées en mouvement : Le terme « laïcité » revient de plus en plus souvent dans le discours politique et semble parfois dévoyé... De quoi parle-t-on ?

Michel Miaille : La laïcité correspond à un principe d'organisation de la République permettant d'assurer la liberté de conscience et de culte pour chacun d'entre nous. En vertu de ce principe, on sépare la sphère de l'État, et de toutes les institutions qui lui sont assimilées, de celle de la société civile. Les citoyens sont libres d'avoir tous types d'opinions et de pratiques religieuses. Mais l'État et ceux qui le servent (les fonctionnaires et agents publics...) doivent, pour leur part, rester absolument neutres dans leurs pratiques.

Ce principe vous semble-t-il être garant de la cohésion sociale ?

Bien sûr. La laïcité garantit à chacun la possibilité de croire ou de ne pas croire, et – pour les croyants – de pratiquer le culte de son choix. Du point de vue de l'État et des collectivités publiques, aucune différence ne peut être

faite. Le risque, dans un système qui ne serait pas laïque, serait de voir se créer une inégalité juridique entre les citoyens, en fonction de leur obédience.

Vous avez initié les projets « Discrimétrages » et « Voies/voix des migrants ». Quels étaient vos objectifs ?

En ce qui concerne « Discrimétrages », tout est parti d'un refus – un peu scandaleux de ma part, il faut bien le dire – de diffuser, à la demande de la Ligue nationale, un film à une centaine de lycéens, puis d'organiser un débat avec la salle. Or, je n'étais pas convaincu par cette méthode, qui me semble peu propice à la réflexion et au dialogue. J'ai donc décidé de faire tout l'inverse en proposant aux élèves de devenir non pas spectateurs mais auteurs du film. Ils décident ensemble du type de discrimination qu'ils souhaitent présenter (sexe, âge, orientation sexuelle, opinion ou origine...), puis ils travaillent avec leur professeur sur le scénario, le découpage en plans et le tournage.

La Ligue se charge de leur apporter les moyens techniques dont ils ont besoin : avec notamment une aide pour les prises de vues, le montage et la sonorisation...

Quid de « Voies/voix des migrants » ?

À la base, il y a un constat : les discriminations ethniques sont d'autant plus ridicules dans l'ex-Languedoc-Roussillon que nous sommes le produit de plus de vingt siècles de migrations : les juifs, les Wisigoths, les Grecs et les Cathares, aujourd'hui parfaitement assimilés, ont précédé les migrants arabes, espagnols ou italiens, intégrés plus tardivement... À l'arrivée, il y a un voyage en bus de quatre jours, qui suit l'itinéraire de la voie Domitienne (Via Domitia), depuis la frontière du Rhône (Beaucaire) jusqu'à Perpignan.

Dans le contexte actuel de montée des populismes, comment faites-vous pour aborder la laïcité ?

Je me méfie des leçons de morale. Le plus souvent, je préfère organiser des excursions à pied, qui permettent de faire découvrir à des élèves de CM2 la laïcité sans avoir à prononcer le mot dès le départ. Je m'explique... Nous faisons quatre jours de visite : le premier est consacré à des lieux en lien avec le Moyen Âge, le deuxième au XVII^e siècle, le troisième à la Révolution et le quatrième à notre époque actuelle. Et le contraste devient rapidement saisissant entre les deux premiers jours, marqués par des histoires de guerres et de discriminations, et les deux derniers, où l'on aborde des périodes au cours desquelles ces exterminations se sont arrêtées, en grande partie grâce au développement du principe de laïcité et de neutralité de l'État.

• Propos recueillis par Christophe Dutheil

Comprendre et accepter « l'Autre »

En région Occitanie, « Discrimétrages » et « Voies/voix des migrants », deux projets initialement portés par la Ligue de l'Hérault, ont vocation à sensibiliser les lycéens aux enjeux de la laïcité et du vivre ensemble.



▲ « Under Pressure » réalisé par les élèves du CFA Aftral de Perpignan, prix du meilleur film 2016.

Discrimination envers les handicapés, racisme, sexisme, homophobie, antagonismes entre juifs et musulmans... voici quelques-uns des thèmes des courts-métrages primés en juin 2016 par le jury du concours « Discrimétrages », organisé pour la neuvième année consécutive dans la nouvelle région Occitanie (issue de l'union du

Languedoc-Roussillon et de Midi-Pyrénées). Comme chaque année, les participants à ce projet, qui bénéficie d'un soutien financier de la région et du ministère de l'Éducation nationale, ont planché en groupe pour identifier le type de discrimination qu'ils allaient présenter dans un court-métrage d'une durée maximum de 10 minutes.

Le choix du thème est l'objet d'un premier brainstorming. « Il serait trop difficile de leur faire parler des éventuelles discriminations qu'ils ont pu vivre à titre personnel », estime Katia Gueddouche, responsable du secteur éducation jeunesse de la Ligue de l'Hérault. « Pour libérer la parole, nous leur proposons de réfléchir et de s'interroger sur des thèmes qu'ils ne connaissent pas déjà. »

Mais lorsque l'inspiration tarde à venir, ou que les tabous demeurent trop pesants, les animateurs et les acteurs éducatifs impliqués s'appuient sur un petit jeu développé par la Ligue de Loire-Atlantique (FAL 44) et intitulé « La roue des discriminations ». Le principe ? « Chacun tire une carte sur laquelle est inscrite une question en lien avec la discrimination (dans l'emploi, le logement ou les loisirs...) et il tente d'y répondre. »

Ce faisant, « on évite les messages injonctifs et les poncifs » et les jeunes « peuvent identifier des pistes de discriminations susceptibles d'être traitées dans leur court-métrage », explique Katia Gueddouche. « Les élèves élaborent ensuite les scénarios pendant plusieurs séances de travail, avec leur professeur, et ils sont accompagnés par des professionnels de l'audiovisuel pour le tournage et le montage des films qui seront présentés au concours. » Le but recherché ? Aider les jeunes à développer un discours citoyen et laïque de lutte contre toutes les formes de discrimination.

DÉCOUVRIR LES POPULATIONS QUI ONT CONSTRUIT UNE RÉGION

Dans la même veine, la Ligue Languedoc-Roussillon (à l'initiative de la fédéra-

tion de l'Hérault) est à l'origine d'un programme baptisé « Voies/Voix des migrants », qui fut longtemps soutenu financièrement par la région. « Le fil conducteur est la Via Domitia, une voie romaine qui traverse la région, depuis l'Italie jusqu'à l'Espagne, et constitue un formidable levier de sensibilisation aux migrations », s'enthousiasme Valérie Dromard, responsable du secteur vacances de la Ligue 34. « Pendant quatre jours, une animatrice de la Ligue (qui a suivi un cursus d'ethnologie) accompagne les lycéens le long de cette voie et leur fait découvrir des lieux qui témoignent de la diversité des populations qui ont construit la région. »

« En règle générale, les jeunes lycéens ou étudiants (16-25 ans) adorent ce périple, qui donne un aperçu socio-historique de la région », se réjouit l'ethnologue-animatrice Marie-Ange Lasmènes. « Nous visitons, par exemple, le quartier juif de Montpellier, le quartier Saint-Jacques de Perpignan, où s'est installée une population gitane, et la tour de Constance à Aigues-Mortes, un lieu de mémoire important pour les protestants et les Italiens (des travailleurs italiens de la Compagnie des Salins du Midi y furent massacrés). Nous nous rendons aussi à la maternité suisse d'Elné, qui est connue pour avoir accueilli de nombreux enfants pendant la retraite espagnole et la seconde guerre. » De quoi prendre la mesure du brassage de populations historiquement à l'œuvre en Occitanie. Et « améliorer le lien social et le vivre ensemble », conclut Valérie Dromard. Mais le voyage ne fait que débiter.

• C. D.

ÉTAT DES LIEUX

Droits des femmes : où en est la France ?

Les droits des femmes font l'objet d'avancées certaines dans notre pays.

Si les textes en leur faveur en témoignent, il reste fort à faire quant à leur application.

Vie publique, monde du travail, santé, éducation...

Dans tous les champs de notre société, le combat reste à mener.



« Il y a un partage des postes, mais pas du pouvoir », analyse Claire Guiraud, secrétaire générale du HCE. « Chaque fois que l'on avance sur la parité en politique, les lieux de pouvoir se déplacent », observe Geneviève Couraud, militante de longue date au parti socialiste. Nul besoin de changer la loi pour initier un retour en arrière. « Quand un candidat à l'élection présidentielle déclare qu'il ne touchera pas à la loi Veil, comment être sûr qu'il ne touchera pas non plus aux avancées qui ont suivi, simplement en limitant les financements ? », interroge Véronique Séhier. En septembre 2016, un rapport sur l'argent public et privé consacré à l'égalité femmes-hommes révélait qu'en France les budgets restaient très insuffisants pour donner corps aux décisions politiques. Le budget 2016 alloué au ministère des Droits des femmes pour le programme « égalité entre les femmes et les hommes » s'élevait à 27 millions d'euros, soit... 0,0066 % du budget général, tandis que le coût des violences faites aux femmes est estimé à 2,5 milliards d'euros par an. Enfin, « la notion d'égalité entre les femmes et les hommes n'est pas encore aujourd'hui un réflexe des décideurs publics », constate Claire Guiraud. Le premier projet de la loi Égalité et Citoyenneté, né du plan de lutte contre le racisme et l'antisémitisme, avait tout simplement « oublié » le sexisme dans la liste des discriminations.

L'ÉDUCATION À LA SEXUALITÉ : NÉCESSAIRE ET INSUFFISANTE

L'égalité entre femmes et hommes ne va décidément pas de soi. « Il y a dans la société un consensus rampant, caché, honteux, qui fait encore des femmes des intruses aux postes de responsabilité dans le monde du travail », observe Geneviève Couraud. La santé des femmes est un autre espace de la société, méconnu, qui révèle d'importantes inégalités. « Le regard des médecins est moins attentif à l'égard des spécificités des femmes », explique Geneviève Couraud, qui prépare pour le mois de mai un rapport sur ce sujet. Il y a aussi les attaques frontales. « En matière de droits des femmes, si on n'avance pas, le retour en arrière est immédiat », prévient Claire Guiraud. Le droit à l'IVG est systématiquement le premier attaqué par les mouvements politiques et religieux prônant le retour à l'ordre moral. « Certains avancent masqués, faisant passer leurs arguments anti-choix pour une information neutre », rappelle Claire Guiraud.

Comment lutter ? « En renforçant l'information positive et permanente », insiste Véronique Séhier. En promouvant la laïcité à la française, « profondément liée aux avancées des droits des femmes », assure Geneviève Couraud. En travail-

FONDS INTERNATIONAL DE SOUTIEN AUX ONG ACCOMPAGNANT LES FEMMES : CE QUE FERA LA FRANCE

En réaction à la décision du gouvernement Trump d'interdire le financement des ONG étrangères soutenant l'avortement, les Pays-Bas ont lancé, le 28 janvier 2017, un fonds international participatif visant à compenser l'énorme perte pour les ONG. La Belgique a rapidement rallié l'appel aux dons. « La France soutient cet appel », explique-t-on au cabinet de Laurence Rossignol, ministre des Droits des femmes. Mais son soutien financier « ne sera pas affecté directement à la plateforme lancée à l'initiative des Pays Bas ». La France va renouveler son engagement dans le fonds Muskoka – qui vise à réduire la mortalité maternelle, néonatale et infantile, dans 10 pays d'Afrique et en Haïti –, à travers un engagement de 10 millions d'euros en 2017. Une aide exceptionnelle d'un million d'euros va être attribuée à la zone sahélienne (Tchad-Niger), via le fonds des Nations unies pour la population, en vue de programmes de planification familiale.

lant sur les stéréotypes et l'égalité entre filles et garçons, enfin. « Dans les jeux vidéo, les bandes dessinées, au cinéma, la banalisation du viol, du non-consentement, de la force masculine et des stéréotypes participe à la construction du "petit macho" », estime Geneviève Couraud. « Aux Pays-Bas, l'éducation à la sexualité commence dès le plus jeune âge. En France, elle est largement insuffisante », déplore Véronique Séhier. La loi Aubry de 2001 instaurait l'éducation à la sexualité, sans lui octroyer les moyens nécessaires. Le dispositif expérimental « ABCD de l'égalité », mis en place en 2014, a été violemment contesté. À celui-ci a succédé en 2015 un « plan d'action pour l'éducation à l'égalité filles-garçons à l'école », visant à développer la formation des enseignants. Or, le HCE, dans son rapport de février 2017 sur la formation à l'égalité filles-garçons, met en évidence les résistances persistantes.

UNE OPINION PUBLIQUE ACQUISE À L'ÉGALITÉ ENTRE FEMMES ET HOMMES

Les acteurs de l'égalité entre femmes et hommes sont optimistes. « Il y a une forte mobilisation, en France et dans le monde, en faveur des droits des femmes », remarque Véronique Séhier. « On a vu la manifestation des femmes le 21 janvier, après l'investiture de Trump. » Geneviève Couraud souligne la vigueur du courant féministe, à travers les associations Osez le féminisme, Georgette Sand, ou les eFRONTÉ-e-s, porté par des intellectuelles comme Jacqueline Costa-Lascoux, Caroline Fourest, ou Réjane Sénac. « En France, une majorité de la population est acquise à l'égalité entre les femmes et les hommes, considérée comme le gage d'une société qui fonctionne bien », apprécie Claire Guiraud.

• Géraldine Dauvergne

Les textes en faveur des droits des femmes se succèdent depuis trois ans, contre le harcèlement sexuel, le viol et les violences, pour l'égalité professionnelle... Sur le front de l'accès à l'avortement, les progrès sont particulièrement nombreux : suppression du délai de réflexion et de la notion de détresse, remboursement à 100 %, extension du délit d'entrave à l'IVG... « La photographie des avancées des droits des femmes est trompeuse », nuance Geneviève Couraud, présidente de la commission « Santé, droits sexuels et reproductifs » au HCE (Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes). « On avance, mais les problèmes ne sont réglés qu'en partie. » « Quand une loi est votée, encore faut-il qu'elle soit bien appliquée », renchérit Véronique Séhier, coprésidente du Planning Familial.

LA PARITÉ, MAIS PAS LE PARTAGE DU POUVOIR

La vie publique est une illustration parfaite du paradoxe. Depuis la mise en place, en 2015, du scrutin départemental « binominal mixte », le nombre des femmes élues dans les conseils départementaux est passé de 14 % en 2011 à 50 % en 2015. Une victoire ? Pas complètement : 90 % des départements restent présidés par des hommes.

CES PAYS OÙ LES DROITS DES FEMMES SONT MENACÉS

- **États-Unis** : le 21 janvier 2017, au lendemain de la prestation de serment de Donald Trump, le mouvement Women's March organise une marche pour les droits des femmes à Washington, suivie dans le monde entier par des millions de manifestants. Deux jours plus tard, le président américain signe un décret interdisant le financement d'ONG internationales soutenant l'avortement.
- **Russie** : le 25 janvier 2017, les députés russes votent une loi dépenalisant les violences domestiques commises au sein

de la famille. Une amende de 30 000 roubles (470 euros), remplace les deux ans de prison encourus jusqu'alors.

- **Pologne** : en octobre 2016, des manifestations de grande ampleur empêchent le gouvernement conservateur de durcir une législation sur l'IVG, déjà parmi les plus restrictives d'Europe.
- **Portugal** : le 21 juillet 2015, le Parlement portugais adopte une loi restreignant le droit à l'avortement. Les frais sont désormais à la charge de la patiente, qui doit subir un examen psychologique avant l'IVG.

- **Espagne** : le 9 septembre 2015, le Sénat espagnol adopte une loi interdisant aux mineures d'avorter sans le consentement de leurs parents.
- **Italie** : 70 % des gynécologues italiens font valoir la « clause de conscience », sous la pression de lobbies proches du Vatican. Le cas de Valentina Milluzzo, enceinte de jumeaux et décédée en octobre 2016 à Catane, en Sicile, avait ému le pays : tous les médecins de l'hôpital avaient fait valoir la clause de conscience.

INTERPELLATION



« Placer les enjeux scientifiques au cœur du débat électoral »

Début 2017, à travers le site « Questions de sciences et de technologie », un collectif de 100 scientifiques français interpellait les candidats à l'élection présidentielle sur les questions de société majeures posées par la science et la technologie ⁽¹⁾. Ce collectif déplore en effet l'absence de celles-ci dans le débat public, alors qu'elles déterminent l'avenir des jeunes générations et façonnent le monde de demain. Entretien avec le physicien Édouard Brézin, ancien président du CNRS et membre de l'Académie des sciences, à l'origine de l'initiative.

INITIATIVE CITOYENNE

Sur la plate-forme « Questions de sciences et de technologie », les scientifiques se présentent avant tout comme « des citoyens ayant consacré leur vie professionnelle à la recherche scientifique ». Les questions posées et soumises aux candidats à l'élection sont présentées sous cinq grands chapitres : santé et environnement ; énergie et climat ; informatique et technologies numériques ; enseignement supérieur (et éducation scientifique) ; et recherche et innovation. Et chacun de ces chapitres regroupe des questions thématiques : santé publique, vaccination, biodiversité et OGM dans « santé et environnement » par exemple.

<http://science-et-technologie.ens.fr/>



Les Idées en mouvement : Comment est né ce projet ? Comment ont été élaborées les questions ?

Édouard Brézin : Nous nous sommes inspirés de la démarche scientifique citoyenne américaine *Science in Debate* ⁽²⁾ qui, depuis 2008, soumet à tous les candidats à la présidentielle américaine, une série de questions portant sur des enjeux futurs où les sciences et la technologie sont déterminantes.

Nous avons ainsi transmis le questionnaire à tous les candidats déclarés. Les équipes de certains d'entre eux – Emmanuel Macron, François Fillon et Jean-Luc Mélenchon – se sont déjà penchées sur le questionnaire.

Concernant l'élaboration du questionnaire, nous n'avons posé aucune question fermée qui aurait pu donner lieu à des réponses convenues, du type : « Est-ce que la recherche est importante pour le futur de la France ? » Nous attendons des réponses argumentées et précises qui résultent d'une véritable réflexion et consultation. On ne peut improviser une réponse à la question de savoir « comment suppléer à l'intermittence de l'éolien et du solaire photovoltaïque sans augmenter la consommation de combustibles fossiles ? »

Pourquoi chaque citoyen français est-il concerné par ces questions ?

Les questions de la recherche scientifique, même celles qui sont les plus propres à la communauté scientifique, sont un sujet d'intérêt pour tout citoyen. Par exemple, une étude anglaise menée dans 67 pays et dont les résultats sont relayés dans la revue *Science* ⁽³⁾ corrobore les résultats du rapport de la concertation citoyenne sur la vaccination remis par Alain Fischer à Marisol Touraine ⁽⁴⁾ : la France est le pays où le scepticisme en la matière est record. Dès lors, nous sommes en droit de nous interroger. Comment le scepticisme, salutaire pour la science, peut-il donner lieu à des dérives superstitieuses et anti-scientifiques ?

Votre démarche appelle en creux au développement d'une littérature scientifique de tout citoyen ?

J'emprunterai l'analyse du sociologue Gerald Bronner : on ne peut se contenter de la démocratie des crédules. À l'heure où une quantité massive d'informations envahit le

web et les réseaux sociaux, il est impératif de se doter de moyens intellectuels pour analyser et comprendre un problème complexe sous toutes ses facettes et ne pas se contenter d'une explication partielle ou univoque. L'objectif, dès lors, est de développer chez chaque citoyen, dès le plus jeune âge, la capacité de comprendre par soi-même, de se faire une idée en s'aidant des outils de la science et de la rationalité.

Par exemple, nous avons apporté les arguments scientifiques qui montrent que de manière quasi-certaine l'Homme a une action sur le climat. On ne peut impunément laisser des discours remettant cela en cause envahir l'espace public sans agir et rétablir la vérité scientifique face aux mensonges de ces « post-vérités » qui nous menacent.

“ Il existe une caractéristique française inquiétante : nos dirigeants ont rarement une formation scientifique. ”

Qu'en est-il dès lors de la littérature scientifique de nos dirigeants ?

L'exemple des sciences informatiques est éclairant à cet effet. Au sein du collectif, Gérard Berry, médaille d'or du CNRS, représente tous ceux qui sont préoccupés par la modification de la société par les sciences informatiques. Nos dirigeants ne sont pas formés, préparés à ces transformations qui nous arrivent.

J'irai même plus loin, il existe une caractéristique française inquiétante : nos dirigeants ont rarement une formation scientifique. Ils sont issus des grandes écoles et ont peu de contact avec le monde de la science. Angela Merkel en Allemagne et Barack Obama aux États-Unis ont eu des carrières universitaires, ils ont en partage l'universalisme de l'université, le dialogue entre les disciplines, la rigueur scientifique. De plus, dans l'exercice de ses fonctions, le président américain Obama était accompagné par un Conseil en sciences et technologies (PCAST) ⁽⁵⁾. En Angleterre, un conseiller scientifique est nommé au sein de chaque ministère. Il nous faut des

conseillers scientifiques qui soient écoutés, qui aient un rôle à jouer.

Comment l'école et ses partenaires peuvent agir et participer à cette littérature scientifique générale ?

Toutes les études, tant nationales qu'internationales, constatent la baisse du niveau des élèves français en sciences. Les enseignants du premier degré ont rarement une formation en sciences exactes.

“ L'objectif est de développer chez chaque citoyen, dès le plus jeune âge, la capacité de comprendre par soi-même, de se faire une idée en s'aidant des outils de la science et de la rationalité. ”

En matière d'éducation nos questions sont le reflet d'une préoccupation fondamentale. Comment, en premier, développer un enseignement à la rationalité antidogmatique transversal à toutes les disciplines parce que la science procède par questionnement et rationalité ? Plus précisément, nous nous interrogeons sur :

- la formation initiale et continue des enseignants pour renforcer les acquis et pour que les enseignants du second degré soient informés des progrès accomplis dans leurs propres disciplines ;
- la constitution d'une filière informatique qui puisse préparer les jeunes générations aux emplois et au monde de demain ;
- Encourager les vocations scientifiques chez les élèves.

• **Propos recueillis par Ange Ansoir**

(1) <http://science-et-technologie.ens.fr>

(2) www.sciencedebate.org

(3) www.sciencemag.org

(4) <http://concertation-vaccination.fr/la-restitution>

(5) <https://obamawhitehouse.archives.gov>

PAS D'ÉDUCATION, PAS D'AVENIR!

Des ouvrages scolaires pour les jeunes sourds burkinabè

La campagne « Pas d'Éducation, pas d'Avenir ! » a soutenu l'association ABCD qui mène des projets de coopération avec le Burkina Faso. Le pays comptant un nombre élevé de personnes sourdes, l'association et ses partenaires locaux ont réalisé des ouvrages scolaires en langage des signes burkinabè. Une première.

Même s'il n'existe pas de statistiques officielles, le Burkina Faso connaît un fort taux de personnes atteintes de surdit , cinq fois plus qu'en France d'apr s les acteurs de terrain. De nombreuses m ningites dues aux poussi res sont une des causes du ph nom ne. Par ailleurs, le langage sign  burkinab , propre   la culture du pays, partage, de fait, tr s peu de signes avec les langages fran ais (LSF) ou am ricain (LSA), les plus r pandus au monde. Une  tude men e par l'association ABCD et ses partenaires locaux a r v l  que seuls une trentaine de signes burkinab   taient communs   la LSF (sur 2 400 signes  tudi s).

UN PROJET 100% COOP RATIF

Le projet est n  d'une rencontre initi e par Franck Bouchardon, pr sident de l'association ABCD – Auvergne Burkina Coordination et D veloppement –, qui favorise les partenariats entre l'Auvergne et le Burkina Faso dans les domaines de l' ducation et du d veloppement, et affi-

li e   la Ligue de l'enseignement du Puy-de-D me. Franck a pr sent  un membre de son association, Pierre Gromond,  ducateur sp cialis    l'institut de jeunes sourds des Gravouses de Clermont-Ferrand,   l'association burkinab  Benebnooma, qui dispense formations initiale et professionnelle au sein de son  cole ouverte de Koudougou (capitale de la r gion du Centre-Ouest), et dispose de quatre classes d'accueil pour les jeunes sourds. Leurs exp riences respectives ont ainsi permis la r alisation de manuels scolaires en langage des signes. Des ouvrages jusque-l  inexistantes. Il s'agissait l  d'un r el manque   combler car, au Burkina, les jeunes atteints de ce handicap sont g n ralement marginalis s.

Durant six semaines, un jeune volontaire de l'association ABCD a r alis  toutes les photos n cessaires aux ouvrages destin s aux niveaux CP1, CP2 et CE1 ( quivalant aux CP et CE1), aid  par les  l ves et enseignants de Benebnooma qui, apr s avoir pris la pose, ont travaill  les contenus associ s aux photos. Tous les clich s ont ensuite  t  trait s par



les jeunes du centre des Gravouses et un prototype a  t   labor  par le lyc e fran ais La Fayette, centre de formation en imprimerie, partenaire de l'op ration. Les 500 exemplaires pour chaque niveau ont, quant   eux,  t  imprim s au Burkina. Un projet qui aura n cessit  quelque 1 500 heures de travail et l'investissement, souvent b n vole, de nombreuses personnes. Distribu s fin 2016 aux  coles, ces manuels « n'ont pas la pr tention d' tre des r f rences mais servent de base de travail pour le d veloppement d'un enseignement adapt  aux jeunes sourds », pr cise Franck.

Une deuxi me  tape est en cours : la r alisation d'ouvrages similaires   destination cette fois des cycles CE2, CM1 et CM2. « Dans un souci d'appropriation du projet par les acteurs locaux, ils seront enti rement r alis s au Burkina, aussi bien au niveau des contenus que de leur fabrication puisque nous comptons comme partenaires les deux seuls centres de formation   l'imprimerie burkinab . »

L'association ABCD est  galement engag e dans un autre projet, celui de cr er un centre de formation pour jeunes sourds,   quelques dizaines de kilom tres au nord de Ouagadougou. « Le pays ne compte qu'une vingtaine d' coles pour sourds qui accueillent chacune une dizaine d' l ves. C'est trop peu... Nous disposons d j  du terrain pour construire cette  cole et espérons la voir ouvrir d'ici trois ans. »

• M lanie Gallard

Le dessin et le jazz pour passion

Illustrateur sp cialis  dans la litt rature jeunesse, Jean Claverie est l'auteur de l'affiche « Pas d' ducation, pas d'Avenir ! » 2017.



Les Id es en mouvement : Pouvez-vous nous dire quelques mots sur votre parcours et votre m tier d'illustrateur ?

Jean Claverie : J'ai d but  ma carri re en tant qu'illustrateur de publicit  avant de me sp cialiser

dans la litt rature jeunesse,   la fin des ann es 70. J'ai illustr  des auteurs comme Charles Perrault, Oscar Wilde, Paul Auster... J'ai  galement enseign    l' cole nationale des beaux-arts de Lyon et   l' cole  mile Cohl. J'ai   mon actif

une soixantaine d'albums⁽¹⁾ dont la s rie des Little Lou, l'histoire d'un petit gar on noir dans le Chicago des ann es 20 faisant du piano et du jazz ses passions.

Comme beaucoup de confr res dessinateurs, je suis attach    rendre le r el compr hensible. Et j'aime l'id e d'utiliser ce r el   des fins narratives. D'o  ma passion pour l'illustration.

Passionn  de dessin... et de musique...

La musique est en effet une autre passion que je partage avec mon groupe de rythm'n blues « Le Little Lou tour » et dans sa version trio « Le Little Lou limited »⁽²⁾. Outre nos concerts, nous proposons depuis dix ans aux enseignants le spectacle « De Gor e   Chicago » qui s'adresse aux enfants (  partir de 7 ans). M lant chants, images projet es et r cits, ce spectacle raconte l'histoire de la musique noire, propose de suivre « la route du blues », de Nashville   Chicago en passant par Memphis et Saint Louis, pour donner corps   tous ces lieux et personnes mythiques. Avant le spectacle, je pr sente aux enfants les grandes questions que celui-ci sous-tend : les discriminations et l'esclavage. La musique « live » associ e aux

images d'archives retient leur attention et les int resse au sujet de fa on surprenante !

Qu'est-ce qui a motiv  votre collaboration   notre campagne ?

J'apporte r guli rement mon soutien   des associations,  v nements autour du livre, librairies ou petites maisons d' dition, selon leurs besoins : affiches, couvertures de revues pour le Centre de recherche en litt rature de jeunesse ; image de soutien aux biblioth ques menac es de fermeture (Grenoble) ; affiches pour le compte de Lire et faire lire... J'interviens  galement dans les biblioth ques ou les m diath ques o  j'expose r guli rement. Il m'arrive aussi, parfois, de me produire avec mon groupe pour soutenir des causes.

Vous avez choisi d'illustrer l'affiche PEPA avec une b tonni re, une pelle et du ciment...

Les  l ments de base de la construction ! Car avant de trouver des livres sur une  tag re, il faut construire les murs du b timent. Cette id e d'illustration m'est venue en pensant   une amie, Maddy Volle, biblioth caire   Villeurbanne, qui a particip   

plusieurs projets de construction d' coles en Afrique, apportant ainsi sa contribution au d veloppement de la lecture.

J'ai  t  heureux que la Ligue me donne l'opportunit  d'apporter moi aussi,   mon niveau, ma petite pierre   l' difice...

• Propos recueillis par M. G.

(1) Son dernier ouvrage, sorti en mars : Dans les r ves de grand-p re, aux  ditions Albin Michel Jeunesse.

(2) Du nom de Little Lou, l'un de ses personnages.

D but e en f vrier, la campagne 2017 s'ach vera le 30 juin. Jusqu'au 31 mars, vous pouvez soutenir l'un des 26 projets en faisant un don sur la plateforme d di e : <http://pepa.solidarite-laique.org>
R partis dans 11 pays – en majorit  en Afrique et en Asie –, tous ces projets s'appuient sur des acteurs locaux et favorisent les  conomies locales.
Pour plus d'informations : www.pasdeducationpasdavenir.org

SÉDENTARITÉ PRÉCOCE

Nos enfants ont le souffle court

En quarante ans, nos collégiens auraient perdu un quart de leur capacité physique. En cause : la sédentarité précoce. Pour conséquence : un redoutable problème de santé publique à moyen et long termes.



© Usep En Jeu - FFA

Nos enfants ont le souffle de plus en plus court. C'est ce qu'explique le Pr François Carré, cardiologue au CHRU de Rennes : « En quarante ans, nos collégiens ont perdu environ 25% de leur capacité physique, c'est-à-dire qu'ils courent moins vite et moins longtemps. En 1971, un enfant courait 800 mètres en trois minutes, en 2011 pour cette même distance, il lui en fallait quatre. » Et le praticien d'enfoncer le clou : « Quand on sait que l'endurance est l'un des meilleurs marqueurs d'une bonne santé cardio-respiratoire, il est temps de recommencer à bouger ! »

Ce constat, dressé l'an passé lors du lancement des Parcours du cœur scolaire – un événement parrainé par la Fédération française de cardiologie –, a été relayé par les députés Pascal Deguilhem et Régis Juanico dans leur rapport sur la pratique physique et sportive dans et autour de l'école. Il s'appuie sur des travaux du chercheur australien Grant Tomkinson rendus publics fin 2013. « Grant Tomkinson, explique le Pr Carré, s'est notamment appuyé sur des tests navette, bien connus des enseignants, qui permettent de calculer la capacité cardio-vasculaire des enfants et des jeunes à partir d'un enchaînement de courses fractionnées, et donc de mesurer précisément la VO2 max, ou consommation maximale d'oxygène. »

Le chercheur de l'Université d'Australie-Méridionale a analysé pas moins de 50 études menées entre 1964 et 2010. Elles évaluaient l'endurance de 25 millions de

jeunes âgés de 9 à 17 ans dans 28 pays, riches pour la plupart. Et, pour Grant Tomkinson, les principaux coupables de la dégradation physique des jeunes sont clairement la moindre pratique d'une activité physique « prolongée et vigoureuse » et l'augmentation du poids des enfants.

CHEZ LES TOUT-PETITS AUSSI !

Certes, il convient d'apporter un bémol à la légitime inquiétude suscitée par ces données : la situation est moins mauvaise en France que dans d'autres pays, le recul moyen des performances étant chez nous de l'ordre de 2% par décennie, contre 5% pour l'ensemble des pays étudiés. Mais on sait malheureusement que la réalité statistique des pays les plus développés, notamment anglo-saxons, est généralement celle d'un futur hexagonal plus ou moins immédiat...

Le Pr Martine Duclos, chef du service de médecine du sport au CHU de Clermont-Ferrand, observe même que l'activité physique tend à diminuer dès le très jeune âge, entre 0 et 3 ans. « Des études menées dans les pays d'Europe du Nord montrent que les tout-petits sont beaucoup moins actifs qu'il y a quelques années, en raison notamment de ces couffins qui tendent à se généraliser : on y pose les enfants le matin et on les déplace sans les en extraire... Les tout-petits marchent de moins en moins à quatre pattes ! », s'alarme la très active présidente de l'Observatoire national de l'activité physique et de la sédentarité (Onas).

À SAVOIR

DE LOURDES CONSÉQUENCES POUR LA SANTÉ

« La VO2 max, qui mesure notre capacité à consommer de l'oxygène, est le premier facteur prédictif de mortalité précoce, mais aussi de morbidité, c'est-à-dire le risque de développer une maladie chronique. La santé métabolique et cardio-vasculaire repose sur la capacité aérobie et, si celle-ci est défaillante, cela ouvre la voie aux maladies cardio-métaboliques, au diabète, à l'artériosclérose, à certains cancers, etc. », explique le Pr Martine Duclos, qui rappelle en outre que les maladies chroniques non transmissibles représentent « 90% des coûts de santé publique et 90% des causes de mortalité aujourd'hui ».

Martine Duclos juge également « effarant de voir ces enfants de 3, 4 ou 5 ans que les parents triment encore en poussette, avec les pieds qui dépassent, tout simplement parce qu'ils n'ont pas envie de s'embêter ! ». Plus généralement, nos enfants ne vont plus à l'école à pied et en rentrant se collent devant un écran. Comment s'étonner ensuite de la baisse de leurs capacités physiques ?

PROMOUVOIR L'ACTIVITÉ PHYSIQUE

« Le problème, note la praticienne, c'est qu'en France nous étions jusqu'à présent dans un système de santé curatif. » Certes, la nouvelle loi de santé va vers un système de prévention, mais ce changement prendra du temps. Et si nous sommes très en avance sur la nutrition, aucun effort n'a encore réellement porté sur la promotion de l'activité physique pour tous et à tous les âges de la vie. Cela commence seulement...

Pour Martine Duclos, il s'agit de tout un système à mettre en place, et des habitudes de vie à installer dès l'enfance afin qu'elles se prolongent ensuite à l'âge adulte. « À partir de 2018, dans le cadre de la réforme des études médicales, les futurs médecins seront formés à parler de l'activité physique, se félicite-t-elle. Mais cette formation devrait également être dispensée auprès des enseignants, des cadres de l'Éducation nationale et de la haute administration : les élèves de l'Ena et tous les décideurs en ma-

tière de santé publique devraient suivre une telle formation dans leur cursus ! »

À leur intention, Martine Duclos cite également une étude suisse menée dans l'enseignement primaire et présentée en octobre dernier lors du premier colloque de l'Observatoire national de l'activité physique et de la sédentarité : elle démontre que faire cours en permettant aux enfants de bouger permet d'obtenir une classe plus calme et un meilleur apprentissage... En outre, toutes les études ne montrent-elles pas que les enfants ayant une activité physique et sportive ont de meilleures performances académiques ou lors de tests intellectuels, indépendamment de tous les autres facteurs sociaux ?

« Il faut donner aux enfants l'habitude de bouger régulièrement, et leur expliquer pourquoi : c'est déjà une éducation, et c'est extrêmement important dans la lutte contre la sédentarité. C'est le début de la mobilité, qui facilite ensuite la pratique du sport à l'école, le fait de privilégier les modes de déplacement actifs, ou l'envie d'aller jouer dehors plutôt que passer des heures devant les écrans », plaide Martine Duclos.

Et la praticienne de s'interroger : « Comment a-t-on pu oublier que l'homme est programmé pour bouger ? »

• Philippe Brenot

« Il faut donner aux enfants l'habitude de bouger régulièrement, et leur expliquer pourquoi : c'est déjà une éducation »

EN ACTION

PLAIDOYER ET OPÉRATION ATHLÉ-SANTÉ POUR L'USEP

« La lutte contre la sédentarité passe par une plus grande accessibilité aux activités sportives », martèle l'Usep dans un « Plaidoyer pour le développement du sport scolaire du premier degré de l'école publique » diffusé à l'occasion des élections présidentielle et législatives. Ce texte, qui relie la pratique sportive à l'éducation à la santé et à la citoyenneté, « plaide » notamment en faveur de la création d'une association sportive Usep dans chaque école.

Parallèlement, le secteur sportif scolaire de la Ligue de l'enseignement lance, de mars à juin, une opération « athlé-santé ». Conçue en partenariat avec la Fédération française d'athlétisme, elle repose sur deux modèles de rencontres sportives, Anim'Cross et Anim'Athlé : l'une favorisant l'effort continu, l'autre ciblée sur les capacités motrices. Ces rencontres associent également aux ateliers sportifs l'expression des ressentis physiques des enfants et des ateliers-débats.



AMADOU DIEW

« Notre mouvement devrait être davantage entendu »

Amadou Diaw est depuis 2015 secrétaire général - directeur général de la Ligue de l'enseignement des Hauts-de-Seine. Une mission qu'il mène à bras le corps avec ses collaborateurs, misant avant toute chose sur le travail d'équipe.

Originaire du Sénégal, Amadou Diaw est arrivé en France à l'âge de 8 ans lorsque sa famille s'est installée à Cergy, dans le quartier Saint-Christophe. Ce même quartier où, à l'adolescence, il a vécu ses premières expériences associatives et pris ses premières responsabilités. « Vers l'âge de 15-16 ans, avec des amis du quartier, nous constatons le manque d'investissement de la part de la municipalité qui ne proposait pas suffisamment d'animations pour les jeunes de notre secteur. Certains enfants jouaient seuls, semblaient désœuvrés, d'autres prenaient le chemin de la prédélinquance ou de la délinquance. Une personne, impliquée dans la vie associative, nous a encouragés à nous engager. Ça a fait tilt ! On a créé notre association, "Remue-toi" », raconte-t-il en se remémorant quelques-uns des projets mis en place à l'époque avec des moyens relativement limités mais une grande motivation.

INTUITIF

« Je ne connaissais absolument pas le milieu de l'animation et ne savais même pas que le Bafa existait. On s'est lancé de façon plutôt intuitive mais avec le plus de bon sens possible. Et cela a fonctionné. Cela nous a aussi fait prendre conscience de l'importance des actions que l'on mettait en place. Jusqu'à obtenir la reconnaissance des élus qui ont salué notre capacité à mettre en mouvement notre territoire. On arrivait à faire bouger les gens », dit-il avec une certaine fierté. Aussi, est-il convaincu que cette expérience a beaucoup joué dans son parcours. « Je crois énormément à tous les espaces permettant aux jeunes de prendre des initiatives, des responsabilités et de s'engager. Je suis persuadé que cela peut contribuer à leur épanouissement et les aider à comprendre l'environnement dans lequel ils vivent » assure-t-il tout en s'opposant fermement à « l'animation-consommation qui consiste à proposer des activités dont le seul intérêt relève de l'occupationnel » et dont il a vu les dégâts : « des jeunes de 20 ans demandant à ce qu'on leur organise une sortie cinéma ! D'où l'intérêt de les accompagner plutôt dans une démarche de construction d'actions et de projets pour aussi tendre vers l'autonomie ».

Le milieu associatif et le secteur de l'animation guideront son parcours professionnel. Il travaille pendant dix ans pour une municipalité du Val-d'Oise (95). D'abord comme animateur – il est titulaire d'un brevet d'animateur technicien de l'éducation populaire, d'un diplôme d'État relatif aux fonctions d'animation (DEFA) et d'une licence en sciences de l'éducation –, puis comme responsable du service jeunesse. En parallèle, il faisait également des vacances pour la Ligue de l'enseignement 95 en tant que formateur Bafa.

C'est en 2009 qu'il rejoint la Ligue de l'enseignement des Hauts-de-Seine pour prendre la responsabilité du service éducation. « À cette époque, la fédération connaît de

grosses difficultés financières » explique-t-il. Puis en septembre 2015, alors que la fédération fonctionne depuis quelque temps avec un secrétaire général bénévole – choix imposé par les contraintes économiques, le conseil d'administration ayant décidé de prioriser le maintien des moyens humains sur les actions de terrain –, il se lance. « Devenir secrétaire général n'était pas du tout une de mes perspectives, je m'épanouissais très bien en tant que responsable du service éducation. Mais voir la fédération et ses douze salariés fonctionner ainsi me posait question. Le risque que je souhaitais absolument éviter était de voir disparaître l'esprit d'équipe au profit d'une juxtaposition de personnes. Du coup j'ai postulé. Je me suis dit "c'est peut-être le moment de faire quelque chose". Et le conseil d'administration m'a fait confiance. »

CAPITAINE D'UN COLLECTIF

Depuis qu'il occupe cette fonction de secrétaire général-directeur général (SG-DG), Amadou Diaw met un point d'honneur à bien accueillir les visiteurs au siège de la fédération, à Nanterre, et le répète régulièrement à son équipe : « Notre projet ne se résume pas aux actions que l'on mène à l'extérieur sur le terrain. C'est, dès qu'une personne franchit le pas de notre porte, la façon dont on s'adresse à elle », affirme-t-il dans son bureau situé au premier étage de la grande maison qui abrite les locaux de la fédération, à deux pas du RER A. Un bureau dans lequel il ne s'est installé qu'en novembre 2016, après que son prédécesseur Jean-Baptiste Kieffer – désormais président de la fédération – a insisté pour qu'il travaille dans un lieu bien identifiable. « Pour moi, ici c'était le bureau du président. Je n'ai pas forcément besoin d'un bureau, il me faut juste un ordinateur, ça me suffit. Je peux me mettre n'importe où. » Une façon d'être plus proche des salariés de la structure qu'il représente, et à qui il n'hésite pas à rappeler qu'ils peuvent eux aussi utiliser son bureau lorsqu'il est en déplacement à l'extérieur. Un nouvel état d'esprit qui en a surpris plus d'un...

« En phase de reconstruction depuis plusieurs années, nous commençons à en récolter véritablement les fruits depuis un ou deux ans. En reprenant attache avec notre territoire, en regagnant en légitimité par rapport à un certain nombre de partenaires, nous avons pu développer l'offre particulière de la Ligue de l'enseignement : accompagnement éducatif, actions culturelles, classes de découvertes, formations à l'animation... », explique-t-il, tout en saluant le travail accompli par Jean-Baptiste Kieffer avant lui et en mettant toujours en avant le travail d'équipe.

« Notre projet ne se résume pas aux actions que l'on mène sur le terrain. C'est, dès qu'une personne franchit le pas de notre porte, la façon dont on s'adresse à elle. »

« Je crois énormément à tous les espaces permettant aux jeunes de prendre des initiatives, des responsabilités et de s'engager. »

DIPLOMATE

Sa réussite, Amadou Diaw la doit d'abord à lui-même, à sa capacité à « parler aux uns et aux autres » et à fédérer ses équipes tout en nouant un dialogue constructif avec les différents partenaires de la Ligue. Ainsi le surnomme-t-on souvent « le diplomate ». Cela le fait rire. « J'essaye dans la mesure du possible de travailler en bonne intelligence », répond-t-il simplement en disant s'appuyer sur l'expérience de ses homologues de la région Île-de-France et sur les équipes de la Ligue nationale. L'ancien président de la fédération des Hauts-de-Seine (de 1987 à 2016), Guy Laurent, qui lui rend visite chaque jour

et lui prépare une revue de presse pour l'encourager à prendre du recul et à décrypter ce qui se déroule sur le territoire, compte beaucoup à ses yeux. Tout comme Jean-Baptiste Kieffer et Vincent Guillemain, le délégué général de la Ligue de l'enseignement du Val-de-Marne (94) et secrétaire général du mouvement en Île-de-France. « C'est quelqu'un de bien, de compétent, de fiable dans ses engagements. Il a une parole et il la tient », témoigne ce dernier.

Amadou Diaw, qui ne mise « que sur le travail de terrain et absolument pas sur le copinage politique », maintient le cap et entend continuer à défendre les valeurs de l'éducation populaire portées par la Ligue. « Un mouvement comme le nôtre, qui se positionne sur les sujets qui traversent notre société, doit être davantage entendu. »

• **Thomas Dusseau**

Amadou Diaw représente également la Ligue de l'enseignement dans plusieurs instances franciliennes : la Crajep (Coordination régionale des associations de jeunesse et d'éducation populaire) et l'Unat (Union nationale des associations de tourisme). Il est aussi l'interlocuteur auprès des services de l'Éducation nationale puisqu'il est le nouveau correspondant académique pour l'académie de Versailles.

DATES CLEFS

1976 : naissance à Dakar

1984 : arrivée en France

1996 : création de l'association Remue-toi avec son ami Olivier Véronique

2006 : acquisition de la nationalité française par naturalisation

2009 : intégration de la Ligue de l'enseignement 92

2015 : nomination au poste de secrétaire général-directeur général de la fédération

SÉLECTION

L'Éducation populaire au tournant du siècle

À partir de travaux récents de recherche en sciences sociales et d'illustrations de pratiques militantes, cet ouvrage invite à mieux comprendre le renouveau de l'éducation populaire depuis les années 2000. Loin d'être devenue une ingénierie sociale dépolitisée, elle reste marquée par une tension constante entre engagement et professionnalisation, instrumentalisation et autonomie.



© Julien Crégut - Mollys' Eyes



Dans un ouvrage qui a fait date et paru en 2001, *Éducation populaire: le tournant des années soixante-dix*, la sociologue Geneviève Poujol définissait l'éducation populaire comme « un projet de démocratisation de l'enseignement porté par des associations dans le but de compléter l'enseignement scolaire et de former des citoyens ». Mais elle ajoutait aussi dans ce même ouvrage, une interrogation: l'éducation populaire n'a-t-elle pas disparu, émettée dans l'animation, l'action culturelle, l'éducation permanente?

Définition et interrogations de la sociologue sont reprises dans l'ouvrage *L'Éducation populaire au tournant du siècle*⁽¹⁾, sorti récemment, et coordonné par Francis Lebon, maître de conférences en sciences de l'éducation à l'université Paris Est Créteil, et Emmanuel de Lescure, maître de conférences en sciences de l'éducation à l'université Paris Descartes. Ils y apportent une série de réponses au travers d'une vingtaine de contributions réunies sous trois thématiques: les politiques d'éducation populaire, ses pratiques émancipatrices et l'animation.

RECONNAISSANCE ET INDÉPENDANCE DES ACTEURS

Dans le premier thème, on retiendra l'analyse, par Jean-Claude Richez (chercheur à l'Institut national de jeunesse et d'éducation populaire), du rôle ambivalent de l'État. Il montre combien ce rôle est déterminant, puisqu'il alloue les moyens et décide de la reconnaissance, et combien il est aussi contesté par les mouvements qui entendent conserver leur indépendance et leur définition même du périmètre de l'éducation populaire. À signaler dans cette partie le cas de la Ligue de l'enseignement du Val-de-Marne, qui fait l'objet d'un article de notre collègue Vincent Guillemain.

En ce qui concerne les pratiques émancipatrices, un des exemples les plus révélateurs de la nécessité et des difficultés de ces actions est donné dans l'article de Samir Hadj Belgacem (docteur en sociologie et science politique). Il porte sur la création d'un journal, intitulé *Vu d'ici*, par des habitants d'un quartier du Blanc-Mesnil. Ceux-ci concluent, au terme de deux ans d'existence: « Vu d'ici est quelque chose qui ne meurt pas. Une expérience qui peut à tout moment renaître. » L'acquis personnel et collectif sera reporté sur d'autres initiatives.

La question de l'animation est notamment traitée sous son angle territorial par la sociologue Magali Bacou. Elle scrute les variations des conditions d'emploi et de travail selon le type de gestion des accueils de loisirs, et détaille les différentes trajectoires des animateurs (ceux qui envisagent le métier uniquement comme un « job » d'appoint; ceux qui finalement y feront carrière contrairement à ce qu'ils escomptaient; ceux qui ont bel et bien choisi le métier et suivi une formation...).

Ces multiples expériences mises en lumière dans cet ouvrage s'inscrivent dans un vaste mouvement largement conscient de lui-même (et de ses lacunes). Nous sommes bien dans la conquête de la « puissance d'agir » théorisée dans un ouvrage portant ce titre par un militant historique, Christian Maurel. L'éducation populaire reste une réalité vivante, tout comme les défis qu'elle doit affronter... Une réponse aux interrogations de Geneviève Poujol.

• Charles Conte

(1) Éditions du Croquant, novembre 2016, 20 €.

À LIRE

STÉRÉOTYPES, DISCRIMINATIONS ET ÉDUCATION AUX MÉDIAS



Laurence Corroy et Sophie Jehel, chercheuses et universitaires, sont engagées depuis de nombreuses années en faveur de l'éducation aux médias. Dans cet ouvrage, elles proposent des analyses des discours populistes et du fonctionnement des médias. Dans une seconde partie, elles présentent des actions concrètes d'éducation aux médias menées par des associations d'éducation populaire. La contribution de la Ligue porte, entre autres, sur la présentation du projet Prism mené avec 11 partenaires européens et qui consiste à

lutter contre les discours de haine dans les médias. Le projet s'est concrétisé par une étude comparée sur la législation et les pratiques pour combattre ce genre de discours et par la tenue de journées d'échanges en 2015, dans chaque pays, entre journalistes, blogueurs et jeunes. Les Ligue de l'enseignement de l'Hérault, Paris et de la Nièvre étaient particulièrement investies. Enfin, l'ouvrage s'achève avec les résultats, en France, du programme européen e-EAV conçu pour lutter contre les stéréotypes discriminatoires par l'éducation aux médias. *Éditions L'Harmattan, 2016, 28 €.*

DIASPORIQUES CULTURES EN MOUVEMENT

Au menu de ce 36^e numéro: les élections présidentielles, la notion de souveraineté nationale, la prolongation de



l'identité. Un grand dossier central s'intéresse aux Outre-mer français. Ouvert par une réflexion d'Ericka Bareigts, ministre des Outre-mer, il se prolonge par un débat rassemblant George Pau-Langevin, ancienne ministre des Outre-mer, Roger Bambuck, ancien ministre de la Jeunesse et des Sports, Daniel Maximin, écrivain, membre de l'Observatoire de la laïcité, Gora Patel, médiateur des programmes de France Télévisions, Roger Ramchetty, président du Conseil de la culture, de l'éducation et de l'environnement (CCEE) de la Réunion, Jean-Marc

Roirant, vice-président de la Ligue, et Philippe Lazar. L'ensemble est clos avec un poème de Daniel Maximin: « Questions aux couleurs ».

www.diasporiques.org

AGORA DÉBATS/JEUNESSES

Cette revue est publiée par l'Injep (Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire), à raison de trois numéros par an. Ses articles et recherches portent sur les jeunes, leurs situations et modes de vie, les relations qu'ils entretiennent avec les autres générations... La revue propose également des analyses de fond sur des sujets comme la liberté et le désir d'association, le volontariat à long terme ou encore « l'animation socioculturelle comme passion et comme métier ». Les numéros de la revue, depuis sa création en 1995 jusqu'en 2006 (numéros 1 à 42),

sont désormais accessibles gratuitement en ligne (www.persee.fr). Les plus récents sont, quant à eux, payants et accessibles sur www.cairn.info. Le dernier numéro (n°75), paru en février, porte sur l'entrepreneuriat des jeunes.

www.injep.fr

CE QUE VIVRE M'A APPRIS

À quoi servent la démocratie, la psychanalyse, l'école? Comment fonder une nouvelle morale publique? Quel projet politique pour redonner confiance en la politique? Sommes-nous à la veille d'un changement de civilisation, ou sommes-nous victimes d'une illusion d'optique, chaque époque ayant connu de profondes mutations? À ces questions, Pascal Bouchard, journaliste et écrivain, propose quelques éléments de réponses.

Éditions Fabert, 2017, 14 €.

À SAVOIR

LES 25 PROPOSITIONS DE L'ANACEJ



À l'occasion de ses 25 ans, célébrés fin 2016 à Strasbourg, l'Anacej (réseau national d'acteurs et d'élus enfance jeunesse) a formulé 25 propositions pour renforcer la participation des enfants et des jeunes à la vie publique, en développant les conseils d'enfants et de jeunes (CEJ) ou toutes autres formes de participation. Prise en compte systématique de l'impact des politiques menées (logement, transports...) sur les enfants et les jeunes; valorisation de leurs idées et de leur engagement; leur reconnaître un droit d'interpellation; faire reconnaître l'existence des CEJ lors des heures d'éducation morale et civique (EMC) et des Journées défense et citoyenneté (JDC)... sont quelques-unes de ces propositions.

www.anacej.asso.fr

2^E ÉDITION DU PRIX CHARLIE HEBDO

Le « Prix littéraire Charlie Hebdo » a pour ambition de récompenser le style littéraire et l'humour des écrivains en herbe. Collégiens, lycéens et étudiants souhaitant participer doivent composer sur le sujet « Ma première journée à l'Élysée en tant que président-e », avec l'unique objectif de faire rire leur correcteur. Concours ouvert jusqu'au 26 avril 2017 et s'adressant aux 12-22 ans.

<http://leprixcharlie.fr>

FORMATION DES ENSEIGNANTS À L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES



Le Haut Conseil à l'égalité (HCE) publiait, fin février, son rapport sur la formation à l'égalité filles-garçons auprès des personnels enseignants et d'éducation. Ces derniers, comme le reste de la société, peuvent reproduire, sans en avoir conscience, différents stéréotypes. D'après le rapport, les enseignants interagissent, en moyenne, davantage avec les garçons (56%) qu'avec les filles (44%); dans les manuels scolaires, l'importance des femmes est minorée; l'orientation enferme filles et garçons dans des trajectoires déjà tracées... Or, le HCE déplore que la formation à l'égalité ne bénéficie

qu'à une minorité des 900 000 personnels enseignants et non enseignants travaillant dans les écoles, collèges et lycées. Seule la moitié des ESPE et IUFM a mis en place les formations dédiées. Pour réduire ces inégalités, le rapport propose « un enseignement obligatoire pour les futurs maîtres et maîtresses », avec un coefficient de la matière important inscrit au programme des concours. « Ce dispositif devrait alors susciter l'intérêt des étudiants et faire diminuer les inégalités. »

www.haut-conseil-egalite.gouv.fr

L'ÉMANCIPATION DE L'ISLAM DE FRANCE

La fondation Terra Nova a rendu publique une note sur ce thème. Rédigée par Alain Christnacht, juriste, et Marc-Olivier Padis, directeur des études, elle propose une vue d'ensemble maîtrisée et des approches concrètes. Elle est introduite par un état des lieux lucide: « une opinion publique inquiète des dérives fondamentalistes, un État qui dialogue avec un interlocuteur à la légitimité faible, des fidèles qui ne se sentent pas représentés, des associations locales mal organisées ». En s'appuyant sur des sources récentes et fiables, les auteurs montrent que la loi de 1905 est une loi de liberté aussi pour les musulmans, s'interrogent sur les conditions d'une nouvelle organisation des musulmans par eux-mêmes (surtout par le biais local) et avancent huit propositions. Parmi celles-ci, l'autofinancement des activités culturelles, l'intégration de Kippour et de l'Aïd comme jours fériés, le développement des formations des aumôniers, imams..., la création des associations culturelles prévues par la loi de 1905.

<http://tnova.fr/>

ERASMUS FÊTE SES 30 ANS



Devenu Erasmus+ en 2014, ce programme de l'Union européenne a pour objectif de favoriser la mobilité des étudiants, des apprentis, des jeunes et des enseignants ainsi que la coopération entre les différents acteurs pédagogiques européens. Ce programme a déjà séduit 5 millions de personnes et en espère 2 millions de plus d'ici 2020. Les associations de jeunesse et d'éducation populaire sont des acteurs majeurs de ce dispositif, notamment via l'organisation d'un très grand nombre

d'échanges de jeunes (13-30 ans) et la mise en œuvre du service volontaire européen (SVE). Mais s'il fait partie des initiatives européennes les plus connues et reconnues du grand public, les acteurs regrettent l'insuffisance de moyens et la complexité de son dispositif. Erasmus semble cependant être sur la voie de la démocratisation: le nouveau budget mobilité a été augmenté de 40% par rapport à 2007-2013 et le calcul des bourses des participants a été repensé et tient davantage compte du coût de la vie dans le pays d'accueil.

www.agence-erasmus.fr

CE QUE PRÉVOIT LA LOI ÉGALITÉ ET CITOYENNETÉ



La loi Égalité et Citoyenneté vise à promouvoir l'engagement, développer la mixité sociale, lutter contre les discriminations et donner de nouveaux droits aux jeunes.

Parmi les propositions, nous retiendrons plus particulièrement celles qui concernent l'engagement et les jeunes. Tout d'abord, la généralisation de la réserve civique permettra à tout citoyen de s'engager ponctuellement au service de l'intérêt général en se mettant à disposition d'une institution. La création d'un congé d'engagement permettra à tout dirigeant associatif de prendre un congé non rémunéré de six jours maximum par an pour se consacrer à son association. À noter que cette disposition concerne uniquement les bénévoles siégeant dans les instances dirigeantes ou exerçant des fonctions de direction ou d'encadrement. Les autres bénévoles, agissant bien souvent au plus près du terrain, ne sont donc pas concernés. Du côté des jeunes maintenant, la loi prévoit que ces derniers puissent créer et gérer une association dès l'âge de 16 ans ou encore diriger une publication numérique ou papier. Les collectivités seront encouragées à mettre en place des conseils de jeunes et les associations de jeunesse seront systématiquement représentées dans les conseils économiques, sociaux et environnementaux régionaux (Ceser). Le dispositif du service civique devrait être étendu: 150 000 nouveaux volontaires sont attendus cette année. De nouvelles missions et de nouvelles structures d'accueil (service d'incendie et de secours, organismes HLM) sont notamment prévues. Et enfin, reconnaissance systématique de l'engagement des étudiants, grâce à la validation, dans les cursus du supérieur, des compétences et connaissances acquises à l'occasion d'une activité bénévole.

www.jeunesse.gouv.fr

AGENDA

LES ANTILLES « FONT LEUR CINÉMA »

Jusqu'au 31 mars, la Ligue de l'enseignement de Guadeloupe mène une action culturelle autour du cinéma. « L'Atelier de cinéma des Antilles » consiste en l'organisation de conférences et projections-débats dans plusieurs localités de l'île et de formations proposant une initiation au cinéma documentaire. Les sites historiques, le patrimoine, les cultures orales, l'héritage sont autant de sujets à aborder lors de ces stages, avec toujours en toile de fond des thématiques plus générales comme l'éducation et la laïcité. Cette action – qui en est à sa 5^e édition – est menée grâce à la mobilisation de Didier Mauro, professeur de cinéma et membre de la fédération de Guadeloupe. En plus de pérenniser cette opération, la Ligue de Guadeloupe souhaite également en faire profiter les fédérations de Martinique et de Guyane, ou toute autre organisation intéressée.

Information: gwardarich@hotmail.fr

LES VALEURS À L'ÉPREUVE DES PRATIQUES

Le GFEN (Groupe français d'éducation nouvelle) organise le 25 mars prochain à Saint-Denis (93) ses 10^{es} Rencontres nationales sur le thème « les valeurs (égalité - esprit critique - coopération) à l'épreuve des pratiques ». Autrement dit, si les savoirs ont un sens, la façon de les transmettre leur donne leur valeur.

Jean-Paul Delahaye, inspecteur général de l'Éducation nationale honoraire et auteur du rapport « Grande pauvreté et réussite scolaire », et Jérôme Deauviau, professeur de sociologie, sont les invités de cette journée.

www.gfen.asso.fr

FESTIVAL DU FILM COURT DE TROYES



La Ligue de l'enseignement de l'Aube propose, du 25 au 29 avril prochain, une nouvelle édition de son festival du film court, sur le thème « la jeunesse s'aventure au cinéma ». L'événement en est à sa 19^e édition et attire toujours autant les foules, à commencer par les jeunes réalisateurs amateurs qui ont l'opportunité ici de voir projeter leurs courts métrages sur grand écran. Au programme: ateliers « réalisation » et « scénario », rencontres avec des professionnels, projections... et bien évidemment le concours « Fais-toi ton cinéma » ouvert aux 10-30 ans. Une projection spécifique est aussi organisée pour les scolaires, afin de valoriser les films réalisés par certaines classes devant 400 camarades. Pour information, le festival réunit une vingtaine de salariés et une soixantaine de bénévoles.

www.festival-film-troyes.com

JOUONS LA CARTE DE LA FRATERNITÉ

Éduquer à l'égalité dans la diversité

Commandez gratuitement les cartes postales auprès de la Ligue de l'enseignement de votre département.

www.laligue.org

en partenariat avec

la ligue de l'enseignement

cgct



© Nicolas Bomal



© Côté Cour



© Côté Cour

20^{ÈME} ÉDITION DE SPECTACLES EN RECOMMANDÉ

Du 16 au 20 janvier dernier, Besançon accueillait la 20^{ème} édition de notre manifestation itinérante dédiée au spectacle vivant.

Aux anniversaires on évoque, on regrette, on promet, on fait les comptes, et on s'inquiète de la santé... Mais après 33 saisons et près de 600 spectacles présentés, « Spectacles en recommandé » se porte bien, l'itinérance le revigore chaque année, et la collégialité de sa programmation consolide son projet au service des territoires.

À l'image de la Citadelle, cette édition fut solide et dense : vingt spectacles de six nationalités différentes, une table ronde, une rencontre professionnelle... et un speed-dating artistique !

Elle fut solide comme l'équipe de Côté Cour (scène conventionnée jeune public créée par la Ligue), solide comme les partenariats tissés localement, et comme l'impressionnante armée de bénévoles mobilisée.

Cette édition a été joyeuse également : on a pensé à y partager le gâteau d'anniversaire comme les produits du terroir, à chanter ensemble, et on se souviendra longtemps de cette visite nocturne et décalée de la ville de Besançon, par une température déraisonnablement basse qui n'a pourtant refroidi aucune ardeur.

Pour sceller la fusion des régions Bourgogne et Franche-Comté, la dernière journée s'est déroulée à La Minoterie de Dijon (centre de création et d'éducation artistique), et pour la première fois, un parcours de formation était intégré à l'événement. Ce stage d'initiation à l'éducation artistique autour du spectacle vivant a été l'occasion pour certaines fédérations de participer à « Spectacles en recommandé » pour la première fois.

On se réjouit donc que parmi les quelque 120 participants, 45 soient des représentants de la Ligue, issus de 29 départements. Faisons le pari que, cette fois encore, ces rencontres généreront près de 400 représentations dans nos réseaux au cours des prochaines saisons.

Jean-Noël Matray, délégué général de la Ligue du Jura, chargé de la mission nationale « spectacle vivant »



© Côté Cour



© Côté Cour



© Whiti Filiz



© Côté Cour



© Marion Rivolier



© Mathieu Rousseau



© Côté Cour



© Côté Cour